

Problème urgent

M. Léo Guindon annonçait lundi que les institutrices et les instituteurs de la province réclameraient une augmentation de salaires en septembre prochain. Sa nouvelle s'accompagne d'une menace de grève. A certains il semblera peut-être que le procédé ressemble fort à du chantage. A la majorité du public, cependant, la demande paraît très légitime et, à tout prendre, M. Guindon rend service à tous les intéressés en parlant de grève. Si l'on ne fait droit aux revendications qu'il énonce, et si des écoles sont conséquemment fermées en septembre, personne ne pourra se plaindre de n'avoir pas été prévenu. Quand on songe à l'augmentation du coût de la vie, la demande des institutrices et des instituteurs paraît très justifiée. Les institutrices rurales, par exemple, ne désirent qu'une augmentation de \$75 jusqu'à un maximum de \$1.600. Après toute une vie consacrée à l'enseignement, et parfois dans les circonstances les plus pénibles et les plus désagréables, elles se contenteraient donc d'un \$1.600 par année. C'est dire qu'elles ne sont pas exigeantes! Raison de plus pour les exaucer. Et n'hésitons pas à ajouter que le gouvernement provincial devrait y voir. Au cours de la présente session, l'Assemblée législative a discuté de plusieurs questions infiniment moins importantes pour le présent et l'avenir!

Gazette rimée

Détente

Ailleurs l'humanité se cabre aux sons de la Danse Macabre; mais chez nous c'est un cotillon qu'on ouvre au son du violon.

Ce mouvement enthousiaste est né de la loi du contraste; grâce aux réductions de l'impôt chacun mettra la poule au pot.

Peu nous importe la syntaxe devant un budget qui détache; aujourd'hui toute la nation est en fête et jubilation.

Avec l'élément de surprise que la politique autorise, on aura pu croire un moment à un truc du gouvernement.

Eh bien, ce matin, d'esprit libre, tout le monde voit l'équilibre du prochain état financier sans l'aide d'un artificier.

Après six ou sept ans d'attente, nous en aurons des surplus vite on aura le superflu!

Le rimaillier

Une consultation

Véritablement un plus grand nombre de villes et de municipalités accomplissent un bel effort à former la mentalité de leurs contribuables aux oeuvres d'urbanisme; elles s'appliquent davantage à familiariser les citoyens avec cette science qui leur paraît nouvelle et étrange, mais qui se consacre à promouvoir leur propre intérêt et à leur procurer le plus de bien-être, de protection et de sécurité. Aucune, semble-t-il, ne réussit mieux dans cette voie que la ville de Wayne dans le Michigan qui vient d'instituer une enquête fort originale sur les travaux d'urbanisme à entreprendre dans la localité; le conseil municipal a décidé, en principe, de consulter chacun des individus de sa commune.

Dans ce but, des recenseurs se sont partagés les rues et ont frappé de porte en porte pour soumettre aux citoyens un questionnaire peu compliqué qui avait été préparé à cette fin; d'un coup de crayon, les préposés inscrivaient les réponses et notaient les remarques, les suggestions et les critiques des gens. La consultation une fois terminée en quelques jours, les enquêteurs compilèrent les résultats obtenus pour en tirer les conclusions pratiques et faire leurs recommandations aux autorités municipales. Il est surprenant de constater l'intérêt très intense que les citoyens ont manifesté à ce referendum typique qui les a beaucoup flattés puisqu'on daignait leur demander leur avis et leur conseil. Quelques semaines plus tard, la ville proclamait son programme de travaux d'améliorations et d'entreprises publiques qui était accueilli avec le plus vif enthousiasme. Elle a préparé également un plan d'ensemble qui a reçu la même faveur.

L'exemple de la ville de Wayne peut être suivi avec autant d'efficacité chez nous.

Laurentz est-il fou ?

Nouvelle-Orléans, 30 (PA) Le luge Fred Oser, a ordonné un examen mental pour Don Laurentz, accusé d'avoir poignardé un prêtre jésuite, en pleine église, le 20 avril dernier.

Deux hameaux rasés par une tornade : au moins quinze morts

CHAMBRE DE LECTURE LE SENAT OTTAWA ONT 6355 1 JAN 48

LE QUÉBEC JOURNAL

80e année — No 288

QUEBEC, MERCREDI 30 AVRIL 1947

Appels téléphoniques Le jour 7116 Service de nuit — De 6 heures du soir à 8 heures et demi du matin — Samedi après-midi, dimanche et jours de fête. Rédacteur en chef et chef des nouvelles 6484 Sport 6815 Nouvellistes 7116 Abonnements 3-4220

3 CENTS LE NUMERO

RÉDUCTION MOYENNE DE 29 P. CENT

L'impôt sur le revenu abaissé de 54 pour cent pour les petits salariés

La taxe sur les excédents de bénéfices abolie. — La taxe de 30 pour cent sur les revenus des compagnies encore en vigueur. — Réduction à compter du 1er juillet prochain.

Ottawa, 30 (P.C.) — De fortes réductions dans l'impôt sur le revenu s'élevaient en moyenne à 29 pour cent ou plus pour neuf contribuables sur dix ont été annoncées hier soir par l'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, lorsqu'il a présenté, aux Communes, un budget des mieux assainis au goût de l'homme à revenu modeste ou moyen. Ces réductions entreront en vigueur le 1er juillet prochain.

A l'homme d'affaires, M. Abbott a annoncé que la taxe de 15 pour cent sur les excédents de profits serait abolie à compter du 31 décembre prochain. La taxe de 30 pour cent sur les revenus des compagnies demeure la même.

Le ministre a annoncé certaines modifications légères en ce qui a trait au commerce, de même que quelques innovations de peu d'importance dans ce domaine, mais aucun changement n'a été apporté dans la vaste catégorie des taxes appliquées aux produits tels que les eaux gazeuses et la poterie, les bonbons et la fourrure, les appareils de radio, les spiritueux, le tabac et plusieurs autres articles.

Voilà qui résume ce qui est prévu dans le "budget des contribuables" visant à réduire des niveaux d'impôts qui, de l'avis même de M. Abbott, constitueraient un "grave obstacle" à l'effort complet des travailleurs, et un frein à l'initiative personnelle.

Parlant devant une Chambre silencieuse et attentive qui applaudissait vigoureusement quand il annonçait des coupes radicales dans les taux d'impôt, le ministre des Finances précisait que ces réductions s'élevaient jusqu'à 54 pour cent pour les catégories inférieures de revenus et diminueraient ensuite jusqu'à 6 pour cent pour les revenus les plus élevés.

De façon générale, dit-il, neuf contribuables sur dix constateront que leurs impôts sont réduits de 29 pour cent ou plus par rapport aux niveaux actuels.

Tempête à Québec

Un tour de la Nature. Experts pris au dépourvu. — 6 bouces de neige, la veille de mai. — Circulation désorganisée. — Aucun accident.

Par la tempête d'hier, Québec a eu une surprise et les météorologistes aussi. En effet, quoique depuis quelques jours déjà, l'hiver semblait encore tout près et les beaux jours d'été bien loin, il s'est, soudainement, vu de mémoire d'homme, semblable tempête de neige et de vent, à peine une journée avant le 1er mai. Malgré l'impression de ce caprice de la température, il semblait hier soir qu'aucun accident regrettable n'ait été à déplorer et que ceux qui, à Québec, eurent le plus à en souffrir, furent encore les piétons, les automobilistes et... les agents de la circulation.

Des experts en phénomènes atmosphériques déclaraient hier soir qu'il était possible que la brusque tempête de neige, qui a peine dans (Suite à la page 7, 1ère col.)

Smith s'enfuit du Paraguay

Buenos-Ayres, 30 (PA) Le colonel Federico-Weddell Smith, qui a quitté sa retraite pour prendre le commandement des troupes gouvernementales au début de la révolte du Paraguay, il y a deux mois, s'est réfugié en Argentine et son successeur s'est enfilé d'Asunción, la capitale du Paraguay, rapporte les sources de renseignements officielles de l'Argentine.

Coups de vent à Worth et Rogers

Worth (Missouri), 30 (PA) Une tornade a presque complètement rasé ce petit village du nord-ouest du Missouri hier, et l'on rapporte que trente personnes ont été tuées et que la moitié de la population de 233 personnes a été blessée.

Bon compromis dit MacDonald

Halifax, 30 (P.C.) Le premier ministre Angus L. MacDonald a déclaré de bonne heure ce matin, en prenant connaissance du rapport du ministre des Finances, M. Abbott, que les propositions financières du Dominion étaient un "assez bon" compromis entre les besoins fiscaux et les possibilités de taxation.

Résumé du discours de M. Abbott

Ottawa, 30 (P.C.) Voici un texte abrégé de la partie du discours du budget du ministre des Finances, M. Abbott en la Chambre des Communes hier soir avant référence aux changements de taxe :

Service aérien Canada-Portugal

Ottawa, 30 (P.C.) Une entente a été conclue par le Canada et le Portugal pour l'établissement d'un service d'aviation entre ces deux pays, annonce le ministre de la Reconstruction, l'hon. C.-D. Howe. Les pays auront eux-mêmes à déterminer quel sera les aéroports de la compagnie. Au Canada, on croit que les bureaux de cette ligne aérienne seront à Montréal.

Aleman accueilli par les E.-U.

Washington, 30 (AFP) L'arrivée du président Miguel Aleman à l'aéroport de Washington a donné lieu à une impressionnante cérémonie à laquelle ont pris part le président Truman, son cabinet, le sénateur Connally et l'ambassadeur du Mexique à Washington, M. Espinosa de Los Monteros et le délégué de l'Union panaméricaine, M. Luix Quintana.

Plus de 1.500 soldats américains faisaient face à l'estrade pavlovienne des salves d'honneur crépitaient tandis que l'ancien aviateur du président Roosevelt se dressait à l'horizon suivi de 12 superfortresses volantes qui formaient un gigantesque éventail à la suite.

Le président Truman est allé au devant du président Aleman — dont l'avion s'atterrit à 3 h. 58 — et lui a serré la main tandis qu'une foule d'hommes en civils se pressait devant le général Marshall a présenté alors simplement le président Truman en quelques mots et celui-ci a prononcé son discours de bienvenue au président Aleman qui a lui-même répondu, tandis que les fortresses volantes ont continué à parcourir le ciel.

Tandis que le président Aleman achevait ses dernières paroles, la musique militaire entonnait l'hymne national mexicain qui a été repris en chœur avec force par les nombreux Mexicains présents à l'aéroport.

Le cortège officiel s'est ensuite ébranlé vers la Maison-Blanche, les présidents Truman et Aleman côte à côte dans une voiture ouverte, suivis des membres du service de sûreté, de nombreux membres du cabinet, de diplomates américains et mexicains ainsi que de nombreux journalistes. Une importante partie du cortège a défilé entre deux haies de soldats américains armés de fusils à baïonnette et de fusils mexicains et américains et de pancartes proclamant la bienvenue à M. Miguel Aleman.

La ristourne des épargnes de 1942

Ottawa, 30 (P.C.) Le ministre des Finances, M. Abbott, a annoncé hier dans un discours au budget, que le gouvernement rembourse l'impôt sur ce hameau à 2 h. 30 de l'après-midi (heure de Québec).

La tornade a passé dans le centre du village, détruisant 12 immeubles, dont l'école, l'église et l'hôtel de ville en plus de maisons d'affaires et environ 15 habitations.

Les recherches se poursuivent dans les ruines afin de se rendre compte si d'autres personnes ont été tuées ou blessées. La police (Suite à la page 13, 8e col.)

Le problème des relations d'Ottawa avec les provinces est scandaleux

Déclaration de M. J.-M. Macdonnell, critique financier du parti progressiste-conservateur, à la suite de la présentation du budget fédéral par M. Abbott.

Ottawa, 30 (P.C.) M. J.-M. Macdonnell, critique financier du parti progressiste-conservateur, a fait une brève critique du budget présenté par le ministre des Finances, M. Abbott, hier soir. Il a beaucoup insisté sur la question des relations fédérales-provinciales. Il a affirmé que ce problème devenait scandaleux et a prié le gouvernement d'essayer de s'entendre avec les provinces et de "reconfédérer" le Canada.

"C'est scandaleux, dit-il, de constater que des hommes d'état respectables, possédant le même héritage, ne puissent s'associer autour d'une table de conférence et en arriver à une solution des problèmes fiscaux du Canada. Actuellement, personne ne sait ce qui a été décidé. Le doute est partout. Le problème affecte tous les angles de notre vie nationale. Toutes les choses agréables que M. Abbott a pu nous dire dans son discours peuvent devenir tristes et n'avoir que peu d'effet si nous ne pouvons nous réunir dans ce pays".

M. Macdonnell se demanda pourquoi les premiers ministres de l'Ontario, du Québec, et de la Nouvelle-Ecosse ne seraient pas présents si une nouvelle conférence était convoquée à Ottawa. Et se tournant vers le premier ministre Mackenzie King, il lui demanda: "Serait-ce qu'on pratique la maxime de diviser pour régner?"

Il supplia M. King de changer ses méthodes et d'essayer de réunir les provinces pour reconfédérer le Canada et faire revivre l'esprit qui a animé le Canada dans le passé.

Parlant du budget d'une manière particulière, M. Macdonnell souligna que ce n'était pas le budget de M. Abbott, mais de tout le Canada. Il nota l'étrange coutume existant dans les finances publiques de proposer des surplus qui en réalité n'en sont point. "M. Abbott annonce un surplus de \$356.000.000, dit-il, mais en réalité cette somme est inférieure au montant de \$372.000.000 de revenus provenant de sources qui ne sont pas régulières, c'est-à-dire de revenus spéciaux tels que les profits réalisés par la vente de biens de guerre. Le ministre ne devrait pas nous demander de le reconnaître parce qu'il prend plusieurs centaines de mille piastres de plus qu'il n'en faut pour administrer le pays."

M. Macdonnell conclut ses brèves remarques en affirmant que ce n'était pas un bon budget, qu'il était même très mauvais. Il exprima le regret que le discours du ministre des Finances ne fasse pas mention d'un problème de l'industrie de l'or. De cette année, sous sa forme intelligible actuelle, la taxe sur les exportations est une piteuse que de voir se continuer jusqu'à la fin des temps.

Des ententes fiscales avec les neuf provinces conclues cette année au gouvernement fédéral la somme de \$188.000.000, sans compter les subsides statutaires actuels de \$1.000.000, a déclaré hier soir le ministre des Finances, M. Abbott, dans son discours du budget.

Le ministre ajouta que les provinces de l'Île du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie canadienne, avaient obtenu ou étaient sur le point d'obtenir de leurs législatures respectives l'autorité nécessaire pour conclure de nouveaux accords fiscaux avec le gouvernement fédéral sur la base des offres faites en janvier dernier. Ces six provinces recevraient une somme globale d'environ \$58.000.000 cette année. Si la Nouvelle-Ecosse, le Québec et l'Ontario venaient à une entente avec Ottawa, ce montant serait augmenté de \$110.000.000 approximativement.

M. Abbott a annoncé un surplus possible de \$190.000.000 pour l'année fiscale 1947-48, surplus qui dépasserait de \$80.000.000, si les trois provinces précitées concluaient un accord financier.

Le budget, pour l'homme d'affaires

Ottawa, 30 (P.C.) Les hommes d'affaires retirent peu de discours du budget prononcé hier soir par le ministre des Finances, M. Abbott, sauf des conseils de garder leurs profits et leurs entreprises en santé.

Le ministre des Finances a annoncé un surplus possible de \$190.000.000 pour l'année fiscale 1947-48, surplus qui dépasserait de \$80.000.000, si les trois provinces précitées concluaient un accord financier.

Le budget, pour chacun de nous

Ottawa, 30 (P.C.) La grande chose qui ennuiera probablement le petit salarié — le coût toujours plus élevé de la vie — est le vide qu'il causera dans son portefeuille et dans celui de son voisin.

"Il y a encore, dit-il, des causes qui, en déterminant l'inflation, augmentent les prix et élèvent le coût de la vie. Des réductions de prix peuvent contrebalancer des causes d'inflation, mais ces mêmes réductions devraient réduire partiellement les demandes d'augmentation de salaire."

En d'autres mots, les réductions signifient plus d'argent dans le courant d'achat qui a déjà fait monter les prix à des niveaux peu désirables.

Mais M. Abbott avait aussi une autre chose à dire en rapport avec un problème pratique au petit salarié, qui est d'avoir que les niveaux actuels de l'impôt personnel sur le revenu sont considérés comme excessifs par une grande proportion du public.

On doit conclure que ceux qui s'en accommodent sont prêts à le supporter au taux actuel. En fait, le seul sûr, qui, si ce taux persistait dit M. Abbott, il constituerait un empêchement sérieux à l'efficacité du travail à plein rendement et il entraverait l'initiative des hommes et des femmes de tous les groupements et de toutes les classes.

En d'autres mots, la déduction de taxes n'est peut-être pas une bonne mesure économique, mais c'est assurément une bonne mesure psychologique.

MORT AUX RATS Paris, 30 (Reuter) Un fermier français et son voisin ont tué 307 rats dans une bataille pour sauver des meules de blé sur une ferme située près de Bordeaux, alors que des hordes de rats ravageaient les meules en plein jour.

TERRAINS À VENDRE L'UN STUPE avec 20-2500 et d'ailleurs grandeur 11.000 pds carrés. Autre avec 2000 pds carrés. St-Jean et St-Jacques grandeur 11.000 pds carrés. Conditions faciles. TEL: 2-1387.

Courrier de Lévis

Séance spéciale du conseil municipal de Lévis.

Une séance spéciale du conseil municipal de Lévis a été tenue hier matin, à onze heures, à l'hôtel de ville de Lévis, sous la présidence de M. le maire J.-Adelard Bégin. Tous les échevins étaient présents.

On a adopté unanimement en seconde et dernière lecture le règlement No 401, concernant le zonage pour les constructions et réparations dans les limites de la

MAGASIN A LOUER
ainsi qu'entrepôt, 25 par 51 pieds. S'adresser à 75 avenue Bégin, à Lévis téléphone 1231.



Marie Egaie les Murs de la Chambre

Vous pouvez en faire autant—sans déséquilibrer votre budget. Voici comment: Délayez Alabastine avec de l'eau, et étalez au pinceau sur vos vieux murs et plafonds. Pas plus difficile que cela. Alabastine sèche vite, sans odeur, et ne s'enlève pas au frottement. Dans les tons suivants: Ivoire, crème, chamais clair, rose, bleu clair, gris, vert clair et blanc.

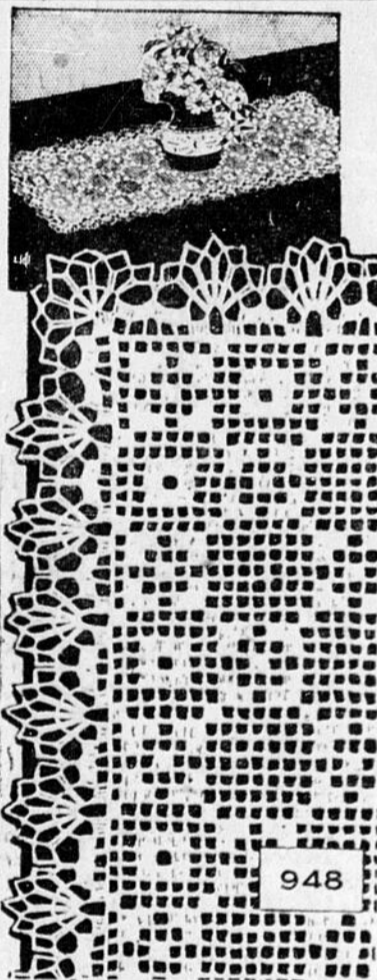


ALABASTINE

PEINTURE A L'EAU

70¢

LE PAQUET DE 5 LIVRES



Le travail à l'aiguille, aujourd'hui

Par LAURA WHEELER

Bien des femmes ont une affection toute particulière pour le filet. Le modèle illustré ici est tout simplement magnifique dans sa sobriété. Essayez seulement et vous verrez comme c'est facile.

Écrivez libellément votre nom et votre adresse et mentionnez correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adressez votre commande comme suit: SERVICE DES PATRONS, L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL, QUÉBEC, P. Q.

TOUJOURS UN AUTRE PRINTEMPS

Par ADELAÏDE HUMPHRIES

No 28
"Je veux dire que nous allons rejoindre ce couple-là et tirer les choses au clair."
"Mais nous ne pouvons faire cela."
"Nous ne pouvons faire autre chose si vraiment vous voulez ne pas vous salir. N'est-ce pas demain le premier septembre, le mois où nous avons convenu de nous marier? J'ai tout préparé pour pouvoir habiter avec vous le ranch dans quelques jours. Vous avez déjà la baguette de fiançailles, ce qui veut dire, je crois que vous m'avez déjà donné toute liberté d'agir en vue de me faire un chez moi."
"Si vous voulez, je puis encore vous remettre cette baguette, Gilles."
"Jamais de la vie! Vous savez à quel point vous en tenez. Si vous jugez bon de ne pas la porter, eh bien! jetez-la à la rivière; mais tant que vous la porterez, je devrai vous considérer comme ma fiancée et me

conduire en conséquence."
"Vous ne voulez donc pas que je reste amie avec David?"
"Je ne veux pas que vous restiez toute votre vie liée par ce désastreux sentiment de loyauté ou de fidélité pour lequel vous seriez prête à compromettre votre plus beau avenir, ma chère. Vous devez absolument vous défaire de cette marotte. Anne, vous devez donner un bon coup de force pour toutes, afin de vous sentir libre enfin."
"Vous dites?"
"C'est simple, en choisissant ses mots, que au moins de me défaire de mes sentiments pour David, même si ces sentiments ne sont que de la sympathie et de la pitié, ma conscience, comme vous dites, va nous empêcher de nous marier au mois de septembre et vous forcer à m'apporter au ranch."
"Oui, c'est à peu près cela," dit Gilles en modérant plus encore la

Assemblée de l'exécutif des Légionnaires.

Une assemblée des membres de l'exécutif de la Succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, sera tenue ce soir, à 8 heures, en leur salle de la hutte No 3, près du Manège Militaire de Lévis, sous la présidence du capitaine Jacques de Billy.

Première communion solennelle.

Un groupe d'éèves de sixième année d'environ 70 feront ce matin, à la messe de 8 heures, en l'église de Lauzon, leur première communion solennelle, après avoir passé avec succès leur concours pour l'obtention du certificat d'instruction religieuse. La messe sera célébrée par M. le curé J.-V. Boucher qui fera communier ces élèves et donner une courte instruction. Ce soir, à 7 h. 30, les premiers communions et premiers communiantes se réuniront en l'église paroissiale pour faire leur profession de foi et recevoir leur certificat d'instruction religieuse.

Assemblée du comité du tricentenaire.

Une assemblée des officiers et membres du comité général d'organisation des fêtes du tricentenaire de la rive sud sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville de Lauzon, sous la présidence de M. Pierre-E. Ruel. Les frères Rochon et Tessier à Lévis.

Le tournoi de la rive sud.

Le tournoi de la rive sud aux petites quilles se terminera en fin de semaine. On s'attend cette année à doubler l'objectif des entrées de l'année dernière. Tous ceux qui

Soirée annuelle du comité des quilles.

La soirée annuelle du comité des quilles des Chevaliers de Colomb aura lieu mardi, le 6 mai, en leur local. Au cours de la soirée, on procédera à la distribution des prix et trophées des ligues mises en compétition au cours de la saison. Un orchestre très populaire de Québec fera les frais de la musique. Il y aura buffet également pour les amateurs de quilles.

Pour l'Amicale du 4ème régiment d'artillerie.

Vendredi soir, le 2 mai, au Manège Militaire de Lévis, aura lieu une soirée, en la salle du Manège Militaire de Lévis, au profit de l'Amicale des anciens du 4ème Régiment d'Artillerie moyenne de campagne. L'orchestre Bill Frigault fera les frais de la musique.

La réunion annuelle de l'Amicale de ce régiment aura lieu le 8 juin prochain, en la salle du Manège Militaire de Lévis.

Mme William Francoeur championne.

Le championnat du simple féminin a été remporté cette année par Mme William Francoeur qui a disposé de Mlle Hélène Langlois, championne de l'an dernier, vendredi soir, au Manège Militaire de Lévis, dans la finale du Club Badmington, du Régiment de Lévis. Mme Francoeur a mis en valeur tout son savoir-faire quand elle a défait Mlle Langlois en quatre sets par 7-11, 11-0, 11-0, 11-4. Mlle Langlois remporta le premier set, mais sembla désemparée par la perte du second par 11-0, et fut par la suite déclassée par le jeu magnifique de Mme Francoeur qui fut épataante par son jeu au filet et s'attira de longs applaudissements de spectateurs. La direction du Club Badmington offre à la nouvelle championne Mme Francoeur et à sa valeureuse adversaire, Mlle Langlois, ses sincères félicitations.

Séance annuelle de l'Académie St-Augustin.

La séance annuelle de l'Académie St-Augustin a eu lieu dimanche soir dernier, au collège de Lévis, sous la présidence d'honneur de Mgr Elias Roy, P.D. supérieur. Le président de l'Académie, M. André Fortier traita d'un sujet très intéressant "Musique et formation" et démontra la valeur éducative de la saine musique qui est indispensable à une formation complète. M. Raymond-Marie Guay soumit le rapport des activités puis eut lieu le concours de déclamations. M. Roch Audet se classa premier dans la section A et M. Robert Asselin dans la section B.

L'on procéda ensuite à la promotion aux grades académiques des quatorze nouveaux académiciens. Chez les finissants, les deux nouveaux membres de l'Académie sont: MM. Dominique Godbout et Alcide Laroche. Un beau pro-

Suppose, parce que je ne sais pas comment vous allez vous y prendre.

"Vous verrez," dit-il, en représentant son air moqueur et en la regardant de ses yeux rieurs. "Vous pouvez vous en rapporter entièrement à moi, ma chère. Je sais ce que vous faire, comment je vais le faire et surtout pourquoi. Je saurais bien me tirer d'affaire, l'amour est merveilleux pour cela."

David alla rendre visite à Anne

une certaine après-midi, quelque temps après son retour chez elle. Il lui sembla très naturel à elle d'ouvrir la porte et de le laisser entrer. Elle le trouva même ravissant de sa personne. Son cœur bondit, mais elle cacha son émotion pour le saluer à la façon des anciens jours: "Hello David!"

"Hello! toi-même!"

répondit comme autrefois David, mais d'un ton moins assuré et moins content. "Tu as été bien gentille de me permettre de te revoir. Il faut que j'aie quelqu'un à qui parler. Je suis malheureux, ma chère. J'ai presque perdu la tête, je crois que je vais devenir fou. Je n'ai qu'une chose à te dire, c'est que je ne puis rester ainsi plus longtemps."

"Assieds-toi!"

dit Anne. "Mets cet oreiller dans ton dos. Peut-être aimerai-je prendre une tasse de thé ou une eau de cerise? Peut-être voudrais-tu un verre de jus?"

"Non, merci."

David ne voulait qu'une chose: parler. Il voulait obtenir une marque de sympathie, surtout une marque d'appréciation, car ce monsieur Caron avait un besoin vital de se sentir admiré, adulé, d'imposer. "Je répète que je ne puis souffrir plus longtemps la situation dans laquelle je me trouve. Je n'aime pas les manières de Camilla, sa façon de tout considérer dans l'orbite de sa famille, et son flirt avec Douglas. Elle n'a que ce type dans la tête, et elle se jette dans ses bras chaque fois qu'elle a l'occasion de le rencontrer. Elle fait la garde-malade et remplit tous les rôles avec lui, y compris celui de chauffeur. Elle se fait grandement remarquer, surtout dans cette ville d'Oakdale, elle sait pourtant pertinemment. Les langues commencent à s'en donner sur notre compte. On compte un tas de choses plus révoltantes les unes que les autres; ce que je ne suis pas capable de supporter plus longtemps."

"On va penser que je suis un mari complaisant!"

dit David sans attendre les réflexions d'Anne, impatient en cela sa loquace maman. "Je vais passer pour un homme qui n'est pas capable de retenir sa femme mal de sa fille et de son genre." Elle lui rappela alors une parole de Jeanne à propos d'un retour précipité d'Europe ou le père Payne

Saisie d'armes par le FBI américain



Des agents du FBI examinent vingt et une mitrailleuses retrouvées à Ellicott-City (Maryland). On a également remis la main sur deux caisses de munitions et de nombreuses pièces d'armes à feu volées au gouvernement des États-Unis.

Programme de chant et de musique

Le programme de chant et de musique fut rendu par l'Harmonie Ste-Cécile et la Société Palestrina.

Aux légionnaires.

Les anciens combattants qui désirent avoir leurs certificats de citoyenneté canadienne, certificats fournis gratuitement par le gouvernement, voudront bien donner leur nom sans tarder au secrétaire de la Légion Canadienne, au local de la Hutte No 3, le jeudi soir de 7 h. 1-2 à 10 heures.

Ce soir, les Bijoutiers Paradis

demain, Geo-T. Davie & Sons; vendredi, Salle Dumont; samedi, Groupe de Chevaliers de Colomb.

La distribution des prix de concours annuel aura lieu mardi, le 6 mai, lors de la soirée annuelle du comité des quilles.

Cliniques de puériculture.

Il y aura demain cliniques pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche comme suit: De 11 à 11-2 heures, demain matin, à l'école de la rue St-Joseph, à Ste-Bernadette; de 2 à 3 heures de l'après-midi, dans le sous-sol de la sacristie, à Bienville; de 3 à 4 heures de l'après-midi, au second étage d'hôtel de ville de Lauzon.

Récupération du vieux papier par les Lions.

Le club des Lions, de Lévis, a décidé de faire une nouvelle cueillette des vieux papiers, journaux et revues, samedi après-midi, le 10 mai prochain, à 2 heures. On demande à toutes les familles de Lévis,

Lauzon, Bienville, St-David, St-Romuald, Christ-Roi, Ste-Jeanne d'Arc et Ste-Bernadette de bien vouloir mettre de côté tous les papiers de rebut, d'en faire des paquets bien ficelés et les déposer près du chemin pour une heure et demie. A 2 heures des camions passeront et recueilleront ces paquets. On sait que les recettes seront en faveur de l'oeuvre du verre de lait.

Plongés dans le deuil.

M. et Mme Napoléon Matte, de Bienville, viennent d'être plongés dans le deuil par la mort de M. Louis Matte, fils du colonel et de Mme Joseph Matte, de Québec, décédé lundi à l'hôpital Lancaster, à St-Jean, N.B., à l'âge de 20 ans. Les restes mortels sont arrivés hier après-midi par le train du C.N.R. à la gare de Lévis et ont été transportés à la résidence du col. et Mme Matte, avenue Bougainville, à Québec, où ils sont exposés. Nos plus cordiales sympathies aux parents qui regrette défunt.

Mort de M. Joseph Vallières.

On apprendra avec regret la mort de M. Joseph Vallières, célibataire, demeurant à Beaumont, survenue lundi soir, à l'hôpital de Charny, Le défunt, âgé de 50 ans, était le frère de MM. Léonidas et Emile Vallières, également de Beaumont. Les funérailles auront lieu vendredi matin, en l'église de Beaumont, au cimetière Mont-Marie et inhumation sera faite dans le terrain de la famille.

Mort de Mme Onésime Turgeon.

Hier, à l'hôtel-Dieu de Lévis, est décédée Mme Onésime Vallières, d'Armagh, Bellechasse. La défunte, âgée de 62 ans, laisse pour pleurer sa mort, son époux ainsi que plusieurs enfants et de nombreux parents. La maison J.-P. Thibault Érik a expédié hier soir par le train les restes mortels à Armagh où auront lieu les funérailles vendredi matin. Nos plus vives sympathies aux parents de la regrettée défunte.

Audition des candidats par le comité

Le comité d'audition pour les concours d'artistes de Nos talents d'Armagh, Bellechasse. La défunte, âgée de 62 ans, laisse pour pleurer sa mort, son époux ainsi que plusieurs enfants et de nombreux parents. La maison J.-P. Thibault Érik a expédié hier soir par le train les restes mortels à Armagh où auront lieu les funérailles vendredi matin. Nos plus vives sympathies aux parents de la regrettée défunte.

Funérailles de Mme Cyrille Poliquin.

Ce matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, auront lieu les funérailles de Mme Joséphine-Délila Racine, épouse de feu M. Cyrille Poliquin. Le défunt, âgé de 91 ans, était le frère de MM. Léonidas et Emile Vallières, également de Beaumont. Les funérailles auront lieu vendredi matin, en l'église de Beaumont, au cimetière Mont-Marie et inhumation sera faite dans le terrain de la famille.

Les boutons sont capables d'enlaidir un beau visage

Clous, boutons et autres éruptions cutanées peuvent faire paraître laid même un beau visage. La plupart des victimes voient que leur peau a l'air dégoutante et elles souffrent d'embarras et d'angoisse mentale.

Certaines dermatoses sont causées par des impuretés de l'organisme. Le meilleur moyen de se débarrasser des boutons, clous et autres éruptions de peau consiste à bien nettoyer l'organisme. A cet effet, prenez le Burdock Blood Bitters. C'est un remède qui a une réputation de 60 ans. Il aide à stimuler l'action de l'intestin, du rein, du foie, de l'estomac, et favorise l'élimination des déchets et impuretés de l'organisme. Il en résulte souvent une plus grande douceur et clarté de l'épiderme.

Les B. B. B. sont en vente à tous les comptoirs de pharmacie. The T. Millburn Co., Limited, Toronto, Ont.

Pour vous, qu'est-ce qu'une Banque?

Un magasin à rayons - Financier

Dans un magasin à rayons, vous pouvez acheter une foule de choses différentes. Il en est de même pour une Banque, dans le domaine financier. Vous pouvez y encaisser

- un chèque, payer une facture, ouvrir un compte courant,
- déposer vos épargnes, négocier un prêt commercial ou personnel. Vous pouvez y procurer des mandats de banque, des chèques de voyageurs, des devises étrangères et divers autres avantages. La Banque Canadienne de Commerce vous offre un service courtois et amical dans chacune de ses succursales, dont le nombre dépasse 500.



LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

SUCCURSALE PRINCIPALE (angle rues Saint-Paul et Saint-Pierre). — M.-L. BISSON, gérant
SUCCURSALE HAUTE-VILLE — P.-R. HAMEL, gérant

762-F

ceci assis devant le foyer pour voir sautiller la flamme, sans rien dire pour commencer."
"Non! je te remercie. David ne voulait qu'une chose: parler; il voulait obtenir une marque de sympathie, surtout une marque d'appréciation, car ce monsieur Caron avait un besoin vital de se sentir admiré, adulé, d'imposer. "Je répète que je ne puis souffrir plus longtemps la situation dans laquelle je me trouve. Je n'aime pas les manières de Camilla, sa façon de tout considérer dans l'orbite de sa famille, et son flirt avec Douglas. Elle n'a que ce type dans la tête, et elle se jette dans ses bras chaque fois qu'elle a l'occasion de le rencontrer. Elle fait la garde-malade et remplit tous les rôles avec lui, y compris celui de chauffeur. Elle se fait grandement remarquer, surtout dans cette ville d'Oakdale, elle sait pourtant pertinemment. Les langues commencent à s'en donner sur notre compte. On compte un tas de choses plus révoltantes les unes que les autres; ce que je ne suis pas capable de supporter plus longtemps."
"On va penser que je suis un mari complaisant!" dit David sans attendre les réflexions d'Anne, impatient en cela sa loquace maman. "Je vais passer pour un homme qui n'est pas capable de retenir sa femme mal de sa fille et de son genre." Elle lui rappela alors une parole de Jeanne à propos d'un retour précipité d'Europe ou le père Payne

ACHETEZ les MARCHANDISES ANNONCÉES La valeur résiste à l'épreuve

Calendar for April 1947 showing days of the week and dates.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

80e année - No 288 Tirage certifié par l'A. B. C. QUEBEC, MERCREDI 30 AVRIL 1947 Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'agence Reuters

Une seule bâtisse reste à vendre à Saint-Malo

L'aérobis d'Air-Canada a bien pu tomber dans les montagnes

Les recherches en mer ont été interrompues après la découverte de torchons huileux, probablement jetés par des pêcheurs. — Alertes sur deux monts.

A l'Assemblée législative

Le premier ministre, M. Duplessis, espère un renouvellement de mandat

M. Duplessis demande ce mandat pour négocier et conclure, si possible, une entente fiscale avec Ottawa. — Jusqu'au 31 mars 1948.

Le drame de Sorosto

Le procès par jury dans l'action civile de \$15,350 intentée par M. Joseph Carrier, de St-Louis de Gonzague, contre MM. Laval et Gérard Cléme, de Ste-Marie de Beauce.

Activez le soulagement des DOULEURS MUSCULAIRES!

Instantine vous y aide ainsi

Advertisement for Instantine muscle pain relief, including contact information for Dr. H. A. Houle.

Le Commissariat industriel recommande la vente de trois immeubles à la Goodyear, pour \$500,000.

La question des usines de St-Malo est bécote, sauf la vente de la bâtisse connue sous le nom de 303, et pour laquelle déjà des propositions d'achat sont à l'étude.

Il faudra au moins une semaine pour retrouver les victimes, à Malartic

L'enquête du coroner est ajournée jusqu'au retrait des cadavres. — Le rapport du ministre provincial des Mines gardé secret, d'ici là, également.

L'étude du bill omnibus terminée hier à la Chambre des Communes

Ottawa, 30. (PC) Une heure environ après le discours du budget, la Chambre des Communes, réunie en comité, a terminé hier soir l'étude des 57 mesures de contrôles contenues dans le fameux bill omnibus.

Au Palais de Justice

Une auto louée et volée qui fait un long parcours avant de revenir

Le marchand qui l'avait achetée et vendue avec un bon profit doit remettre plus que son gain. — Témoins oculaires de la mort de Clémence Carrier. — Un an de prison au voleur de moins.

Washington et Ottawa s'opposent aux vues russes sur la Palestine

M. Lester Pearson approuve la proposition américaine de s'en tenir seulement au choix d'une commission d'enquête. — L'Iraq s'en prend au sionisme, pire forme d'impérialisme.

M. P. Gaxotte invité à Laval

M. Pierre Gaxotte, historien et journaliste français, a inauguré hier après-midi à l'université Laval une série de conférences sur le 17e siècle français dont l'histoire est intimement liée à celle de la Nouvelle-France.

Moscou approuve les Arabes

New-York, 30. (PA) La Russie soviétique a dit hier qu'elle était favorable à la tenue d'une séance spéciale de l'Assemblée des Nations-Unies pour entendre toutes les demandes arabes relatives à l'indépendance de la Palestine.

Washington et Ottawa s'opposent aux vues russes sur la Palestine

M. Lester Pearson approuve la proposition américaine de s'en tenir seulement au choix d'une commission d'enquête. — L'Iraq s'en prend au sionisme, pire forme d'impérialisme.

Il faudra au moins une semaine pour retrouver les victimes, à Malartic

L'enquête du coroner est ajournée jusqu'au retrait des cadavres. — Le rapport du ministre provincial des Mines gardé secret, d'ici là, également.

L'étude du bill omnibus terminée hier à la Chambre des Communes

Ottawa, 30. (PC) Une heure environ après le discours du budget, la Chambre des Communes, réunie en comité, a terminé hier soir l'étude des 57 mesures de contrôles contenues dans le fameux bill omnibus.

Au Palais de Justice

Une auto louée et volée qui fait un long parcours avant de revenir

Le marchand qui l'avait achetée et vendue avec un bon profit doit remettre plus que son gain. — Témoins oculaires de la mort de Clémence Carrier. — Un an de prison au voleur de moins.

Washington et Ottawa s'opposent aux vues russes sur la Palestine

M. Lester Pearson approuve la proposition américaine de s'en tenir seulement au choix d'une commission d'enquête. — L'Iraq s'en prend au sionisme, pire forme d'impérialisme.

M. P. Gaxotte invité à Laval

M. Pierre Gaxotte, historien et journaliste français, a inauguré hier après-midi à l'université Laval une série de conférences sur le 17e siècle français dont l'histoire est intimement liée à celle de la Nouvelle-France.

Moscou approuve les Arabes

New-York, 30. (PA) La Russie soviétique a dit hier qu'elle était favorable à la tenue d'une séance spéciale de l'Assemblée des Nations-Unies pour entendre toutes les demandes arabes relatives à l'indépendance de la Palestine.

Pour prévenir le double profit

Ottawa, 30. (PC) Le gouvernement a déposé aux Communes, hier, un arrêté ministériel accordant à la Corporation de stabilisation des prix des commodités de la vie plus de pouvoirs destinés à lui permettre de recouvrer les subsides payés sur les approvisionnements de marchandises qui, avant leur vente, ont été libérées du plafonnement ou sont devenues sujettes à des augmentations de prix.

Louise Overell et Gollum ont caressé le projet de s'évader

C'est ce qui ressort de la publication, dans un journal, de la correspondance échangée, en prison, entre les deux jeunes amoureux, accusés de meurtre.

Le feu ravage des houillères allemandes

Essen, 30. (AFP) Un incendie violent qui a fallu mettre en action 34 pompes a interrompu la production du charbon dans la mine de Neurath, dans la région de Grevenbroich.

Evasion déjouée en Palestine

Jerusalem, 30. (PA) La police britannique a déjoué hier un plan d'évasion en masse des prisonniers juifs de la prison de Grim, située au centre de la ville.

Une séance orageuse au comité de la redistribution des sièges électoraux

Echange de mots entre MM. les députés MacNicol et Hackett. — Vote de 13 contre 5 sur la proposition de M. Power au sujet des limites du comté de Mackenzie King.

L'échec de Moscou est une tragédie pour l'Europe, déclare Foster Dulles

Le conseiller républicain de Marshall ajoute qu'il n'y a pas lieu de se décourager. — Il ne faut pas d'Allemagne muée en atelier russe. — Les E.-U. et la France.

Moscou approuve les Arabes

New-York, 30. (PA) La Russie soviétique a dit hier qu'elle était favorable à la tenue d'une séance spéciale de l'Assemblée des Nations-Unies pour entendre toutes les demandes arabes relatives à l'indépendance de la Palestine.

NOUVELLES BREVES de JOHNS-MANVILLE

L'incendie cause bien trop de pertes. En dépit des mesures de protection, des extincteurs chimiques et des pompiers, il se produit chaque jour des incendies.

Carnet mondain

M. P.-P. Lorton, consul de France à Québec et M. René de Messières, attaché de France à Ottawa, ont quitté Québec dimanche pour une tournée dans les provinces maritimes.

Madame F.-D. Lafferty qui a séjourné à Ottawa chez son fils et sa belle-fille, M. et madame Ernest Lafferty et passé quelques jours à Montréal, l'hôte de son

Congé de l'Ascension à New-York - \$49.85
WASHINGTON : \$59.85
BOSTON : \$39.85

PAR AUTOBUS OU TRAIN DE QUÉBEC

Transports - Hôtels - Tours de ville Renseignements et inscription

Tourist Aide Bureau
 351, St-Jean, QUÉBEC
 Tél. soir et dimanche : 4-6192

SEULE PEPSODENT FAIT CETTE PROMESSE...



BLANCHEUR DENTAIRE POUR VOS DENTS!

Comme vos dents sont blanches... éclatantes... et sans film après un nettoyage par le dentiste! C'est la vraie BLANCHEUR DENTAIRE et votre dentiste emploie de la poudre. Voyez-vous, si le film terne et sale n'est pas enlevé - il durcit - noircit - se transforme en tartre laid et nuisible. La poudre dentifrice Pepsodent est fabriquée spécialement pour enlever ce film ennuyeux - doucement, mais efficacement. Vous pouvez voir la différence! Adoptez dès aujourd'hui la poudre dentifrice Pepsodent et obtenez - pour vos dents - cette Blancheur Dentaire.

POUR AVOIR LA BOUCHE PLUS PROPRE ET DOUCE... LES DENTS PLUS BLANCHES ET ÉCLATANTES... EMPLOYEZ PEPSODENT DEUX FOIS PAR JOUR.

C'est *CCCCC* qui fait la différence

ET PEPSODENT EST LA SEULE POUDE DENTIFRICE CONTENANT DE L'IRIUM

Nos lecteurs sont priés de ne pas oublier que toutes les notes du carnet mondain doivent être communiquées à

L'Événement-Journal
 avant 5 heures de l'après-midi. L'on doit communiquer en signalant
7116
 Le samedi et le dimanche, signalez
7980

Le capitaine Jean Miville-de Chéné passe une dizaine de jours à Montréal, chez le Dr Daniel Longpré.

En la chapelle St-Louis de la Basilique de Québec a eu lieu récemment le mariage de Jacqueline, fille de Charles-M. Le Tarte, c.r., protonotaire de Montmagny, et de madame Le Tarte avec Roger Martin, e.e.m., fils du docteur E. A. Martin et de madame Martin, d'Edmundston, N.B.

Le capitaine Pierre Chassé est arrivé hier de St-Jean, Que., et passera l'été à Québec.

Madame Antoine Roy ainsi que sa fille, Nycole, sont de retour de Montréal où elles ont passé une semaine.

Mademoiselle Josette Bolduc recevait à la résidence de ses parents, lundi, en l'honneur de mademoiselle Liliane Audet, à l'occasion de son prochain mariage au docteur Béland, de Rivière-du-Loup.

Mademoiselle Anne-Marie Houde est de retour d'un voyage au Lac Saint-Jean où elle était l'invitée de son beau-frère et de sa sœur, M. et madame Laurent Simard.

M. Fred Manly, de la métropole, fait actuellement un séjour en notre ville.

M. Reginald Quart, de Montréal, passe quelques jours à Québec, chez ses parents, M. et madame Harry-S. Quart.

Madame A.-C.-M. Thompson passe quelque temps à Ottawa, l'invitée de sa mère, madame Alex Christie.

M. Paul Drolet et Claude Bourassa sont partis en avion pour Détroit où ils assisteront à un congrès.

M. et madame Yvan Marchand ont passé la fin de semaine à Montréal, avec leur fille, Claire, qui poursuit ses études chez les Dames de la congrégation.

M. Harry Price et M. Stuart Price, de Montréal, étaient de passage à Québec en fin de semaine chez leur mère, madame Arthur Price.

M. et madame J.-A. Emery sont retournés à St-Jean, N.-B., après avoir passé quelque temps à Québec, inscrits au Château Frontenac.

A l'extérieure
 M. et madame Paul-Emile Renaud, d'Ottawa, partiront ces jours-ci pour la Suisse, où M. Renaud sera chargé d'affaires ad interim du Canada, avec résidence à Berne.

Mademoiselle Ghislaine de Hauteclocque, d'Ottawa, est partie pour Boston où elle sera l'invitée de madame René de Messières pendant quelque temps.

Lundi matin, à dix heures, en l'église de Saint-Laurent, Montréal, a eu lieu le mariage de Charlotte, fille de M. et de madame Henri Lapointe, avec M. Gérard Cousineau, fils de M. et de madame Hector Cousineau. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. P. Honoré Lapointe, c.s.a., oncle de la mariée. Pendant la messe, le programme de chant fut exécuté par madame Paul Marceau, M. M. Emilie Gour et Marcel Prud'homme.

Avez-vous vu les nouveaux
Nylons H. R. Sans Couture
 Jolis bas, nouveaux et comme de raison très clair!
1.50 la paire
HOLT RENFREW
 35, rue Buade
 Drame de l'enfance



GLENWOOD BRANN, âgé de onze ans, ignore encore, sur son lit d'hôpital, à Malden (Massachusetts), qu'il n'a plus les jambes qu'on a dû lui amputer à la suite de brûlures. Aussi ne fait-il que parler de sa prochaine saison de baseball avec les copains... On le voit ici avec son père et une tante. (PA - Téléphoto)

Décès du frère Marie-Charles
 On apprendra avec regret la mort du R. F. Marie-Charles, S.C., né Georges-Aimé Giguère et décédé hier matin, à Ste-Foye, à l'âge de 32 ans et 5 mois. Son service aura lieu demain à la Maison-Mère des Frères des Ecoles Chrétiennes.

Le Frère Marie-Charles était le fils de M. Eugène Giguère et de dame Christiana Boucher. Il commença sa courte carrière d'enseignant en 1934; il pratiqua successivement à St-Raymond, à St-Sauveur de Québec, aux Trois-Rivières puis fut, pendant cinq ans, professeur au lycée de Ste-Foy. Après trois mois d'enseignement à St-Philippe des Trois-Rivières, il succomba à la maladie.

Carnets de ration enlevés aux prêtres
 Londres (CIP) - Tous les prêtres polonais, de même que plusieurs millions de Polonais viennent de se voir priver de leurs carnets de rationnement, à la suite d'une décision récente du Gouvernement de Varsovie. Cela veut dire qu'en cette époque de rareté des vivres et de hausse croissante des prix, ils devront acheter leur nourriture sur le marché "libre", et payer un prix plusieurs fois plus élevé. Quoique cette décision du gouvernement ne vise pas particulièrement le clergé, la situation des prêtres est changée depuis 1945, alors que les prêtres étaient classés comme "ouvriers de travaux lourds" et recevaient la ration supplémentaire adiguée à cette catégorie. Le régime de Varsovie, sous domination communiste, s'efforçait alors d'apaiser les catholiques et de gagner l'appui du clergé.

Avec la fin du secours de l'UNRA, on s'attend à de nouvelles difficultés d'alimentation en Pologne. Depuis quelques mois, les prix sont montés dans une moyenne de 40%. La situation est due en bonne part à l'instabilité politique du pays et à la rapidité avec laquelle on a fait la "réforme des terres".

"Hé, les gars! ni aria ni odeur mièvre dans cette CHIC LOTION A MAINS"
 SATIN SKY diffère de cette lotion à mains par son odeur parfumée que maman avait coutume d'essayer de nous faire employer!
SENT BON ET NET - et on n'a pas de continuer à frictionner. Il suffit d'appliquer SATIN SKY le soir.
ARRÊTE GERÇURES, craquelures et sensibilité tout de suite! Vous gardez les mains sèches par toute sorte de températures.
PAPA DIT QUE SATIN SKY est la meilleure lotion après la barbe! Papa et maman et sœurs et moi! L'employons tous pour nos mains. 2 ou 4 gouttes suffisent!
GARANTIE BIEN SUR!
 Argent remis tout de suite si après 2 soirs d'applications vous n'êtes pas entièrement satisfait!
 (2 onc.) 69c
 (4 onc.) \$1.25
 Si le pharmacien de votre voisinage n'a pas encore reçu sa provision, il nous fera plaisir de vous envoyer votre bouteille franc de port sur réception du prix.
STADDON & KILBOURN, Ltd.
 2548 rue Saint-Antoine, Montréal, Québec
 Créateurs des parfums et cosmétiques Shandra

La sécurité
 "Ouvre la porte Richard" - déclare la Ligue de Sécurité de la province de Québec - mais il s'agit ici de la porte de votre véhicule, du côté du trottoir, quand vous stationnez et en descendez.
 "L'autre porte, celle qui donne du côté de la circulation, devrait être tenue constamment fermée, à moins que vous ne vouliez risquer que ce soit une porte d'hôpital qui s'ouvre pour vous", selon M. Arthur Gaboury, secrétaire général de la Ligue de Sécurité de la province de Québec.
 "Spécialement quand plusieurs personnes descendent d'une automobile, il arrive trop souvent que l'on se serve des portes des deux côtés à la fois", fait remarquer M. Gaboury. "Un trop grand nombre de personnes ont été tuées ou blessées de cette manière. Il faut que cela cesse et il n'en tient qu'à vous pour que le nombre des accidents de ce genre diminue à Rien. Il est donc très important de se le rappeler chaque fois que l'on monte ou descend de son automobile."

Votre horoscope
 Mercredi, 30 avril 1947
21 mars au 20 avril (Bélier) - Comme en général les astres vous serviront mieux que vous ne le feriez vous-même, tenez-vous prêt à saisir leur faveur au vol, en veillant cependant à ne pas prendre la proie pour l'ombre, car c'est le piège qu'ils vous tendront aujourd'hui.
21 avril au 20 mai (Taureau) - Les personnes à l'esprit exagérément critique qui s'embarrassent de "maux" et de "si", laisseront passer les occasions propices et feront naître les complications sous leurs pas. Journée incertaine.
21 mai au 21 juin (Gémeaux) - Les astres couronnent aujourd'hui à ceux qui chercheront aventure et qui se contenteront de satisfactions passagères de vanité ou d'amour. Les esprits plus pondérés et plus pratiques rencontreront leur chance, dans le domaine qui les intéresse.
22 juin au 23 juillet (Cancer) - Excellente journée pour cultiver des relations utiles ou pour opérer, avec prudence, des rentrées d'argent délicates. Il faudra avoir, en toutes choses, le sens de l'opportunité.
24 juillet au 22 août (Lion) - Ne vous inquiétez pas, une personne amie saura donner en temps voulu le coup de force qui fera tourner le sort en votre faveur. Ce sera de vous trasser inutilement et occupez-vous surtout de bien faire votre travail quotidien.
23 août au 23 septembre (Vierge) - Si vous êtes lents et obstinés aujourd'hui, vous n'aurez qu'une chance moyenne en affaires comme en amour. Soyez donc plus vif et moins fêtu.
24 septembre au 23 octobre (Balance) - Les astres vous réservent quelques contrariétés, surtout dans le domaine des affaires. Un projet qui devait aboutir ces jours-ci sera encore retardé. Mais ne vous en faites pas, tout finira par s'arranger, vous verrez.
24 octobre au 22 novembre (Scorpion) - Vous éprouverez une in-

Avis à tous ceux qui déménagent!
 Avertissez nous dès maintenant pour vous assurer un service rapide dans votre nouvelle demeure.
 Protégez votre santé et celle de vos enfants. Insistez toujours pour le meilleur Pain "Hethrington". Unique par sa qualité.
SIGNEZ : 2-2081
 LA BOULANGERIE MODELE
T. HETHRINGTON LTÉE
 FONDÉE EN 1892
 fabricante des Produits "Unic"
 358-364 rue Saint-Jean Québec

La bonne cuisine
FEVES AU LARD
 2 tasses de fèves blanches
 1-4 livre de lard salé ou de gras porc fumé
 3 c. à table de cassonade
 3 c. à table de mélasse
 1-2 c. à thé de sel
 1-2 c. à thé de moutarde
 1-4 tasse d'oignon haché
 2 c. à table de catsup
 2-1-2 tasses d'eau
 Triez les fèves et faites-les tremper dans de l'eau toute la nuit. Egouttez et déposez dans l'autocuivre avec tous les ingrédients. Faites cuire pendant 50 minutes. Six portions.
Shortcake aux fruits
 Préparez et faites cuire votre recette favorite dans un gâteau sponge ou shortcake mais dans un seul moule. Voici une excellente recette pour la pâte à shortcake.
 1-2 tasse de farine à pâtisserie ou
 1-3 tasse de farine ordinaire
 1-3 tasse de sucre
 3 c. à thé de poudre à pâte
 1-2 c. à thé de sel
 1 oeuf
 1-2 tasse de lait
 3 c. à table de gras fondu
 Tamiser ensemble la poudre à pâte, la farine, le sucre et le sel. Battre l'oeuf, ajouter le lait et la graisse. Incorporer aux ingrédients secs en battant le moins possible. Séparer en deux sur l'épaisseur et couvrir une des moitiés de fruits. Remettre ensemble et décorer d'une meringue mousseuse. Faire cuire dans un four doux (325 degrés) jusqu'à ce que la meringue soit délicatement dorée. Servir avec des fruits additionnels.
 Newcastle-on-Tyne, Angleterre. — (PC) Thomas Love, 22 ans, fut congédié à l'entrepreneur où il travaillait pour avoir chanté pendant ses heures de travail, mais il fut réengagé quand le Comité municipal d'emploiement des anciens combattants pria ses patrons de se "souvenir" que Love avait servi dans la marine pendant la guerre et qu'il avait été absent du pays pendant plus de deux années.

Les Brassières et corsets H. R.
 Vous trouverez chez H. R. tous les modèles nouveaux... de la gaine élastique à la corsette... et des brassières pour toutes les tailles. Nous vous invitons à consulter notre corsetière experte.
HOLT RENFREW
 35, rue Buade

CAFÉ BLUE MOUNTAIN
 MOUTURE TOUT USAGE
 SEUL LE BON CAFÉ fait DU BON CAFÉ
 Des milliers et des milliers de consommateurs satisfaits font l'éloge du Café Blue Mountain. Depuis 58 ans, on sert le Café Blue Mountain dans les hôtels, les restaurants et les clubs les plus réputés. C'est qu'il est d'une qualité fraîcheur, d'un arôme et d'une qualité inégalables.
 Achetez-en dès aujourd'hui. Gardez-en toujours à la maison pour vous régaler souvent.
 LE SOMMET DE LA QUALITÉ AU SOMMET DES MONTAGNES
 Les fèves parfaitement mûries du Café Blue Mountain proviennent uniquement de caféiers plantés sur le sommet de montagnes tropicales.
 DEUX MOUTURES TOUT USAGE ET SIXES
 IL EST TELLEMENT MEILLEUR!

DU SPÉCIAL... et seulement un nombre limité!
MANTEAU "GADABOUT" ANGLAIS
 Taillé spécialement pour H. R. par Chester Barrie de Londres.
52.50
 Chic tissu tout laine dans un beau carreaux... de teintes multicolores pour le printemps et l'été.
 Charmant modèle, longueur 7/8, que les femmes chics apprécieront beaucoup pour le voyage... la ville ou la campagne... en un mot c'est le classique idéal.
 Grandeurs pour dames et demoiselles.
 Rendez-vous voir ces manteaux et vous réaliserez que le prix est très bas! Il devrait certainement être plus cher.
HOLT RENFREW
 35 rue Buade

Serval s'embarque

André Serval, comédien et chanteur, est parti, hier soir, pour New York où il s'embarquera à bord du "Maureen Falcon" pour la France. Il séjournera un an à Paris où il veut se perfectionner en art dramatique.

Hommage à Mlle Eliz. Smellie

Ottawa, 30. (PC) La vicomtesse Alexander s'est jointe hier à plus de 300 délégués du "Victorian Order of Nurses" pour payer un tribut d'hommages à Mlle Elizabeth Smellie, qui fut la directrice de cet ordre pendant la guerre, et ce qu'elle a fait pour le bien-être de la servante en chef après 25 ans de service avec cet organisme social.

"Si le bon travail, à la hauteur comme récompense, et je crois qu'il en est ainsi, alors Mlle Smellie peut envisager plusieurs années de bonheur, et c'est ce que nous lui souhaitons tous", a déclaré la vicomtesse, présidente honoraire de l'Ordre, au cours de la réunion annuelle des membres de cet Ordre qui s'est tenue à Rideau Hall.

Tempête à Québec

(Suite de la 1ère page)
L'espace de deux heures a couvert la ville et la région de près de 6 pouces de neige, alté causée par une "regression océanique". Quoiqu'il en soit, elle a pris au dépourvu les automobilistes qui s'étaient crus n'y avoir nul part dans les annales ou dans les statistiques provinciales mention d'une pareille tempête à pareil temps de l'année. Des citoyens moins jeunes se souviennent cependant que vers 1899, un orage de glace qui s'était formé le 19 mars entre Québec et Lévis, dura jusqu'au 1er mai. L'année suivante, racontent-ils, une tempête de neige s'est abattue sur Québec le 17 de mai, et le mercure fit un plongeon à 0 degré. Si bien que les routes d'aujourd'hui complètent les semences et obligent même certains cultivateurs à abattre des animaux.

Hier soir, vers 5 heures, après une journée froide et nuageuse, une neige hésitante qui se changeait en pluie sous les routes d'aujourd'hui, commença à tomber. Puis, brusquement, les flocons augmentèrent et le vent se mit de la partie. On évaluait hier soir à environ 25 milles à l'heure la vitesse du vent dans les plus fortes bourrasques qui se succédaient à cette heure rendit vite la chaussée dangereuse et extrêmement glissante. Si bien que des embouteillages se formèrent dans divers points de la ville, et plus particulièrement dans la côte d'Abraham où, à un certain moment, une quinzaine de tramways bondés de travailleurs arrêtés par des automobilistes qui tentaient désespérément de grimper la pente. Il fallut une bonne demi-heure à deux agents de la circulation pour tout remettre à l'ordre. Mentionnons comme autre fait curieux, certains locataires qui chancelaient de domicile tout comme si le mal leur était en hiver.

Les autorités de la police et les pompiers n'avaient hier soir aucune alarme sérieuse à rapporter au cours de la tempête. Et il semble que les circuits de routes qui étaient ouverts à la circulation n'ont été que légèrement affectés.

Sur la route Lévis-Jackman, où, à cause de la circulation du vent, la situation pouvait être facilement compliquée, les automobilistes purent continuer à circuler librement quoiqu'avec grande prudence.

Vers huit heures, hier soir, la bourrasque avait perdu beaucoup d'ampèl et environ une heure plus tard, la neige se changeait peu à peu en grésil puis en pluie. Preuve qu'une tempête de neige de mai n'est pas faite pour durer!

La situation économique du Canada, selon M. Abbott

Ottawa, 30. (DNC) Dans le discours du budget qu'il a prononcé hier soir, à Ottawa, l'hon. D. C. Abbott, ministre des Finances, a exposé la situation économique du Canada. Il dit à ce sujet :

"Au cours de l'année dernière, en dépit de tous les problèmes de transition et de reconstruction, en dépit de déplacements formidables de main-d'œuvre, de pénuries généralisées et de malaise ouvrier, notre production, notre revenu et nos dépenses se sont maintenus à des niveaux très élevés. La production nationale brute a dépassé le chiffre de 11 milliards que l'exposé budgétaire de l'an dernier donnait comme objectif susceptible de n'être pas atteint en raison des arrêts de la production. Le tableau des dépenses nationales révèle que les dépenses de l'Etat en matières de biens et services accusent une forte diminution, compensée dans une très large mesure par l'augmentation des dépenses que l'entreprise privée a engagées dans le domaine des usines, de l'outillage et des stocks, ainsi que par un accroissement très sensible des dépenses de consommateur. Le revenu accuse une légère diminution du maximum atteint en 1945, mais une hausse des traitements et salaires, et du revenu de certaines maisons dénote surtout un accroissement sensible du revenu net des cultivateurs, lequel s'est élevé l'année dernière à un niveau supérieur même à celui des années de guerre."

« Au cours de la période de prospérité actuelle, les forces d'inflation sont toujours à l'oeuvre, même si elles se font moins sentir que les années précédentes. Les besoins de guerre de notre gouvernement et des autres n'exercent plus sur les prix et les approvisionnements leur influence constante et presque irrésistible. La tendance à la hausse du prix de revient est aussi moins accusée et, dans bien des cas, on a opéré l'an dernier des ajustements à l'égard du niveau élevé du coût de production. L'impression, manifestée tout d'abord par les anciens combattants et les autres consommateurs, à acheter tout ce qui était disponible se calme et l'on s'attend à un régime de prix plus stable. Par contre, il convient de reconnaître que les demandes d'exportation de plusieurs de nos produits demeurent fortes en dépit des difficultés que rencontrent certains de nos clients du change. J'ai l'avantage de bénéficier aujourd'hui pour la présentation de cet exposé budgétaire, le premier dont j'aie la responsabilité, de circonstances beaucoup plus favorables que celles qui ont existé jusqu'à quelque temps. Nous sommes derrière nos buts budgétaires difficiles et écrasants du temps de guerre, par lesquels un ministre des Finances, qui s'est acquis pour son long service le respect de ses concitoyens, nous dirigeait vers de nouveaux sommets dans l'ordre des réalisations, et qui restent des témoignages de ce que la population canadienne peut accomplir lorsqu'elle sent l'aiguillon de la guerre.

Aujourd'hui, nous venons à peine de terminer une année de surplus. Notre excédent dépasse même le total de ceux qui ont été accumulés par le passé. Le pays jouit d'un degré de prospérité inconnu des générations actuelles. Nous prévoyons pour l'année qui vient une forte production et des revenus considérables. Vraiment, si nous pouvions restreindre notre horizon à la situation intérieure du Canada, nous aurions amplement le temps de nous féliciter et de céder à un optimisme facile. Les dépenses considérables engagées par les maisons d'affaires pour l'aménagement et la construction d'usines ou de nouvelles immeubles, ainsi que pour l'acquisition de marchandises exercent maintenant en elles-mêmes une forte pression inflationniste. Les prix en vigueur dans les autres pays, particulièrement aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, sont sensiblement plus élevés que chez nous; les exportations et les importations exercent sur nos prix une influence marquée qui n'a été que partiellement neutralisée par la restriction du taux de notre change. Au dernier moment, c'est ainsi que les prix de nos produits, c'est ainsi que nous pouvons changer et changeons en dollars américains ou autres devises dont nous avons besoin.

"A propos de notre position actuelle et future en matière de change, je mentionnerai tout à l'heure certains éléments qui ont contribué ou qui contribueront à résoudre le problème que pose notre forte balance défavorable aux Etats-Unis. Si je les ai mentionnés, c'est afin de présenter fidèlement la situation. Personne ne nierait que, même en tenant compte de ces éléments défavorables (dont on ne semble pas généralement être au courant) le Canada, ainsi que la plupart des autres pays, sauf les Etats-Unis eux-mêmes, a son problème de devises américaines.

C'est un problème qui, pour nous, n'est pas nouveau. Pendant la récente guerre, pour ne pas mentionner plus loin, notre pays a certains aspects de difficultés encore qu'aujourd'hui. En fait, au tout début de la guerre, nous avions pratiquement épuisé nos réserves étrangères et nous étions obligés de nous adresser à la collaboration de nos voisins, nous avons résolu la difficulté. Non seulement nous avons pu ainsi répondre à toutes nos entrées, mais nous avons pu avec des réserves plusieurs fois plus élevées qu'à toute autre époque de notre histoire.

Mais en considérant la situation actuelle il nous importe de nous adresser à nos voisins, au plan international, le Canada est aujourd'hui en meilleure posture que jamais. A la fin de la guerre, nous ne sommes pas seulement restés avec nos réserves plus vastes et plus puissantes. Notre main-d'œuvre est plus nombreuse, plus experte et plus employée que jamais. L'expérience que nous avons pu acquérir et les mesures de réglementation que nous avons opposées à la hausse excessive des prix ont sensiblement amélioré notre situation dans la lutte pour la conquête du commerce mondial. Depuis le commencement de la guerre, nous avons obtenu de l'Etat une intention nationale nettement d'environ 35 p. 100, malgré les quantités considérables de marchandises que nous avons fournies à nos alliés sous forme de cadeau, soit sous le régime d'aide militaire, soit sous le régime d'aide humanitaire. En 1946, nous avons eu des transactions avec le monde s'étant réveillées dans l'ensemble plus favorables que celles de toute année antérieure.

Il surgit inévitablement, dans le domaine international, des problèmes de change, des problèmes que nous devons résoudre et des situations nouvelles auxquelles nous devons nous adapter. Nous aurons toujours pour principe de chercher la solution pratique de ces problèmes, des approvisionnements rapides et sensés avec les autres nations.

Mme Trotsky veut Staline pour témoin

Chicago, 30. (AFP) La veuve de Léon Trotsky, assassiné au Mexique, le 20 août 1940, a demandé par l'intermédiaire de son avocat, le maréchal Staline, Earl Browder, ancien secrétaire général du parti communiste américain, ainsi que plusieurs autres, soient cités à comparaître devant la justice mexicaine, pour la reprise du procès sur le meurtre de son mari.

La veuve se base, pour formuler cette demande, sur de prétendues révélations contenues dans un ouvrage paru récemment aux Etats-Unis, dont l'auteur est M. Louis Bureau, ancien chef du département de la propagande du parti communiste de New York, le Daily Worker.

Kingston, école pour les 3 armes

Ottawa, 30. (PC) Le ministre de la Défense nationale, M. Claxton, a annoncé hier soir que le collège royal de Kingston ouvrirait ses portes au mois de septembre 1947 comme école d'entraînement d'opérations combinées pour les trois armes.

Cette nouvelle indique un changement important dans le rôle joué par cette école spéciale fondée en 1877 et rebaptisée en 1914. Elle sera dirigée par le lieutenant-colonel G. R. Perkins, C.M.C. (PC-Nanaino) et une couple d'autres.

M. Howe déclara que l'industrie du bois désirait réajuster le maintien des contrôles sur le bois de construction. La comparaison entre les prix du bois vendu au pays et du bois exporté l'ajouta clairement. Les prix d'exportation sont beaucoup plus élevés que les prix domestiques.

M. Hansell affirma que le gouvernement s'était tellement pressé d'empêcher les marchés étrangers que le pays avait diversifié des biens et des matériaux essentiels. Par exemple, dit-il, il y a une pénurie de logement, et si le gouvernement explique que cela est dû à une rareté de matériaux, ce n'est pas satisfaisant; il a le contrôle des matériaux, et c'est à lui à voir à ce qu'ils soient disponibles.

M. Stuart a dit qu'il était inconcevable qu'un producteur vende en bas du prix de production. Mais, faisant allusion à une situation probable des prix du bois de construction, il ajouta que cela signifiait plus de difficultés pour les anciens combattants pour obtenir les matériaux nécessaires à la construction de leurs maisons.

M. Hodgson souligna pour sa part l'obligation de l'Etat de contrôler le prix de vente des matériaux de construction. Le col. Merritt déclara qu'il appartenait au gouvernement de fixer les prix et de contrôler les quantités de bois. Mais il ajouta que certains quartiers ont douteusement que les contrôles du gouvernement pussent maintenir un

Corrado avait contre les quatre des affaires de nature absolument confidentielle, le ministre de la Reconstruction, M. Howe, a informé la Chambre hier que l'Eldorado Mining and Refining Ltd, une compagnie de l'International Rare Metals Refiner, Inc., exploitant les dépôts de matières atomiques, avait reçu plus de \$2,000,000 en règlement hors de cour d'une action civile intentée par elle contre deux individus et deux compagnies.

Des procédures en réclamation de \$2,665,362 ont été intentées à Toronto, devant la Cour suprême de l'Etat de New-York contre MM. Boris Pergel, de New-York et Carl-B. French, de Toronto, et les deux compagnies Canadiennes Uranium et Radium Corporation et l'International Rare Metals Refiner, Inc.

Le règlement intervint pour couvrir cette action et diverses autres réclamations que la compagnie Eldorado avait contre les quatre des affaires de nature absolument confidentielle, le ministre de la Reconstruction, M. Howe, a informé la Chambre hier que l'Eldorado Mining and Refining Ltd, une compagnie de l'International Rare Metals Refiner, Inc., exploitant les dépôts de matières atomiques, avait reçu plus de \$2,000,000 en règlement hors de cour d'une action civile intentée par elle contre deux individus et deux compagnies.

Une seule (Suite de la page 3)
ment qui s'y trouve encore et qui provient de tous les autres immeubles des usines. Ces immeubles, contenue dans une lettre adressée au Commissaire industriel, M. Armand Viau, par le vice-président de la Corporation, M. H.-R. Malley, faisait suite à des démarches entreprises par le Commissariat pour que les immeubles soient vendus le plus tôt possible. Des représentants de la Corporation, dont M. Paul Tourangeau, expert en mécanique, sont venus à Québec la semaine dernière pour étudier la chose et, dès vendredi dernier, la compagnie Eldorado commença à transporter des immeubles D et D-1 une soixantaine de machines qu'elle avait achetées, dans la "Tool Room" qui lui appartient maintenant. Ces machines serviront à la fabrication d'ustensiles de cuisine en acier inoxydable et en aluminium.

Des députés disent que le contrôle sur le bois encourage le marché noir

Discussion à la Chambre sur la régulation du bois de construction, en marge du bill des "57 variétés". — Le marché extérieur nuit aux besoins domestiques.

Ottawa, 30. (PC) Le débat sur le bill principal du gouvernement concernant la prolongation de 57 mesures de contrôles du temps de guerre s'est considérablement ralenti aux Communes hier après-midi, alors que les députés attendaient avec impatience le discours du budget. Dans une atmosphère de calme, on a discuté des contrôles sur le bois de construction, et certains députés ont demandé le retrait ou l'allègement de quelques-uns de ces contrôles, sous prétexte qu'ils encourageaient le marché noir et occasionnaient une pénurie de bois sur le marché domestique.

Cette opinion a été exprimée par des députés de l'opposition et même des députés libéraux. Il ne reste que six mesures à considérer dans ce fameux bill omnibus. Ont pris part à ce débat, outre M. E.-G. Hansell (CS-MacLeod); A. Wesley Stuart (L-Charlottetown); Clayton Hodgson (PC-Victoria); le Col. Cecil Merritt, v.e. (PC-Vancouver-Burrard); George Crutchank (L-Fraser Valley); le M. J.-E. Perkins, C.M.C. (PC-Nanaino) et une couple d'autres.

M. Howe déclara que l'industrie du bois désirait réajuster le maintien des contrôles sur le bois de construction. La comparaison entre les prix du bois vendu au pays et du bois exporté l'ajouta clairement. Les prix d'exportation sont beaucoup plus élevés que les prix domestiques.

M. Hansell affirma que le gouvernement s'était tellement pressé d'empêcher les marchés étrangers que le pays avait diversifié des biens et des matériaux essentiels. Par exemple, dit-il, il y a une pénurie de logement, et si le gouvernement explique que cela est dû à une rareté de matériaux, ce n'est pas satisfaisant; il a le contrôle des matériaux, et c'est à lui à voir à ce qu'ils soient disponibles.

M. Stuart a dit qu'il était inconcevable qu'un producteur vende en bas du prix de production. Mais, faisant allusion à une situation probable des prix du bois de construction, il ajouta que cela signifiait plus de difficultés pour les anciens combattants pour obtenir les matériaux nécessaires à la construction de leurs maisons.

M. Hodgson souligna pour sa part l'obligation de l'Etat de contrôler le prix de vente des matériaux de construction. Le col. Merritt déclara qu'il appartenait au gouvernement de fixer les prix et de contrôler les quantités de bois. Mais il ajouta que certains quartiers ont douteusement que les contrôles du gouvernement pussent maintenir un

Corrado avait contre les quatre des affaires de nature absolument confidentielle, le ministre de la Reconstruction, M. Howe, a informé la Chambre hier que l'Eldorado Mining and Refining Ltd, une compagnie de l'International Rare Metals Refiner, Inc., exploitant les dépôts de matières atomiques, avait reçu plus de \$2,000,000 en règlement hors de cour d'une action civile intentée par elle contre deux individus et deux compagnies.

Des procédures en réclamation de \$2,665,362 ont été intentées à Toronto, devant la Cour suprême de l'Etat de New-York contre MM. Boris Pergel, de New-York et Carl-B. French, de Toronto, et les deux compagnies Canadiennes Uranium et Radium Corporation et l'International Rare Metals Refiner, Inc.

Le règlement intervint pour couvrir cette action et diverses autres réclamations que la compagnie Eldorado avait contre les quatre des affaires de nature absolument confidentielle, le ministre de la Reconstruction, M. Howe, a informé la Chambre hier que l'Eldorado Mining and Refining Ltd, une compagnie de l'International Rare Metals Refiner, Inc., exploitant les dépôts de matières atomiques, avait reçu plus de \$2,000,000 en règlement hors de cour d'une action civile intentée par elle contre deux individus et deux compagnies.

Une seule (Suite de la page 3)
ment qui s'y trouve encore et qui provient de tous les autres immeubles des usines. Ces immeubles, contenue dans une lettre adressée au Commissaire industriel, M. Armand Viau, par le vice-président de la Corporation, M. H.-R. Malley, faisait suite à des démarches entreprises par le Commissariat pour que les immeubles soient vendus le plus tôt possible. Des représentants de la Corporation, dont M. Paul Tourangeau, expert en mécanique, sont venus à Québec la semaine dernière pour étudier la chose et, dès vendredi dernier, la compagnie Eldorado commença à transporter des immeubles D et D-1 une soixantaine de machines qu'elle avait achetées, dans la "Tool Room" qui lui appartient maintenant. Ces machines serviront à la fabrication d'ustensiles de cuisine en acier inoxydable et en aluminium.

Un mort et deux blessés dans un accident d'auto

Drummondville, 30. Un homme a perdu la vie et deux autres ont été gravement blessés dans un accident de route, survenu hier matin, à l'entrée du village St-Charles, alors qu'une automobile filant à plus de 70 milles à l'heure est entrée dans un fossé où elle a parcouru environ 235 pieds, a coupé un poteau d'électricité et a finalement fait une culbute de tous sur elle-même.

Les victimes sont M. J.-B. Bergeron, domicilié à 59, rue Jean-Brebeuf, à St-Simon de Drummondville, qui a succombé en arrivant à l'hôpital Ste-Croix; Eddy Bergeron, également de St-Simon, qui a subi une fracture probable du crâne; M. Roger Boisjoly, aussi de St-Simon, propriétaire de l'automobile, souffre de contusions générales et d'un choc nerveux. Les blessés sont tous sous les soins du Dr Wilfrid Melançon.

Au Palais de Justice

(Suite de la page 3)
que au magasin Crane Ltd, et a été condamné, par M. le juge Laflamme, à un an de prison. Un jeune homme, Gaetan Gosselin, est également accusé de cette offense. Apparemment, ils étaient tous deux complices. Gosselin marchandait une pharmacie, pendant que Savard marchandait le bois. Gosselin attendait son tour d'être servi. Lorsque Gosselin fit des marchés, et conclut un achat, le commis lui oblige d'aller à l'arrière du magasin, et à son retour, l'acheteur et le vendeur étaient tous deux disparus.

Il était l'oncle de M. l'abbé Léopold Talbot, du séminaire de Québec. Il laisse, outre son épouse, ses enfants: M. l'abbé Marcel Rainville, vicaire à St-Louis de Courville; M. l'abbé Gilbert et Madeleine Rainville; M. Vincent Rainville; ses garçons et Vincent Rainville; ses petits-enfants, Jocelyn et Gaetan Rainville, et de nombreux autres parents.

Un mariage de 72 ans poursuivait son cours, hier, devant M. le juge Hugues Fortier, pour forcer son époux, — de qui elle est séparée légalement depuis deux ans, après 45 ans de mariage et 14 enfants, — à lui payer fidèlement la pension mensuelle de \$25 que la cour l'a condamnée à payer. Elle a exposé qu'elle n'avait aucun revenu et ne pouvait pas travailler et qu'elle n'a pas reçu sa pension depuis 2 mois. Les enfants chez qui elle demeure ne peuvent non plus en prendre totalement charge.

L'époux, 64 ans, est cultivateur à Beaufort-Est. Les "rhumatismes me mangent", dit-il, "et je ne suis plus capable de faire ce que j'ai déjà fait. J'ai travaillé fort pour faire vivre ma famille. Il a fallu administrer avec la sagesse la plus économique possible pour arriver". Il déclare, à travers de longs discours où il se plaint qu'on le fait pleurer, que sa petite terre ne lui rapporte presque rien, qu'il doit trois ans de taxes municipales, qu'il est pauvre et qu'il n'a rien de bon à offrir.

Des enfants racontent que la requête a été faite, elle aussi, beaucoup travaillé sur leur petite ferme pendant que le père travaillait à l'extérieur. Ils ont élevé la nombreuse famille. L'un des enfants raconte que depuis la séparation prononcée en justice, le père s'est promené souvent qu'à son tour avec une autre femme, qui n'est pas, malgré ce que dit celui-ci, "une amie de la famille".

Soignez vos reins si le dos fait mal

Souffrez-vous de lèvre la nuit, courbatures, nervosité, mal de jambes, vertige, enflure des chevilles, douleurs rhumatismales, faiblesse de ventre, miston douloureux, ou vous sentez-vous vieux et épuisé, ou au mal de rein de vosse? Attendez-vous de bonnes nouvelles! La toute première dose de RENNIE agit d'ordinaire tout de suite pour aider les reins à chasser l'excès d'acides et de déchets qui peuvent avoir causé votre mal. Offre d'essai: Pour éprouver sa capacité à vous soulager agréablement des douleurs et maux de reins, achetez un paquet de RENNIE et laissez-vous du Cystex à la pharmacie et laissez-vous de l'essai avec l'essai de RENNIE qui a pour une raison quelconque n'en n'est pas satisfait ou vous remettez votre argent sur retour du paquet vide. Aussi ne souffrez pas un jour de plus sans essayer Cystex.

EXCÈS D'ACIDITÉ... à l'heure du Lunch



DEUX RENNIE vous aident instantanément

Vous ne savez jamais d'avance quand vous souffrirez d'un excès d'acidité de l'estomac. Cela peut se produire aux moments les plus inopportuns — à l'heure du lunch, par exemple; mais vous pouvez obtenir soulagement rapide si vous avez RENNIE dans votre poche ou votre sac à main.

Le digestif RENNIE se vend sous forme de pastilles agréables au goût. Vous les laissez se dissoudre dans la bouche comme des bonbons. Les ingrédients calmants qu'elles contiennent se mêlent avec la salive et agissent lentement dans l'estomac, commençant ainsi immédiatement à aider à neutraliser l'excès d'acidité et à soulager les maux causés par cette acidité, l'estomac dérangé et les sueurs.

Chaque pastille RENNIE est enveloppée séparément dans du papier ciré hygiénique. Gardez-les toujours quelques-unes dans votre poche ou votre sac à main. Facile à prendre — n'importe où, n'importe quand. Toutes pharmacies — 25c et 75c. Si RENNIE ne vous soulage pas, il est grand temps que vous consultiez votre médecin.

DIGESTIF RENNIE Facile à prendre... n'importe où, n'importe quand

Wallace parle les pieds au microphone

New-York, 30. (PA) Henry Wallace, répondant à l'accusation d'avoir enfilé un microphone sous son bureau et de l'avoir couvert de son pied, lors d'un cours d'une conférence de presse qu'il n'avait pas eu l'intention de combiner une conférence de presse avec une émission radiophonique.

L'accusation a été portée par Albert Warner, chef du bureau de Washington de la Mutual Broadcasting, qui rapporte que tout avait été préparé par les compagnies de radio dans une autre chambre où devait avoir lieu l'entrevue et que Wallace passa dans une autre chambre, où son pied fut placé sur le microphone, pour le faire fonctionner mit sous le bureau en le couvrant de son pied. Sa voix fut tout de même assez claire pour permettre l'émission.

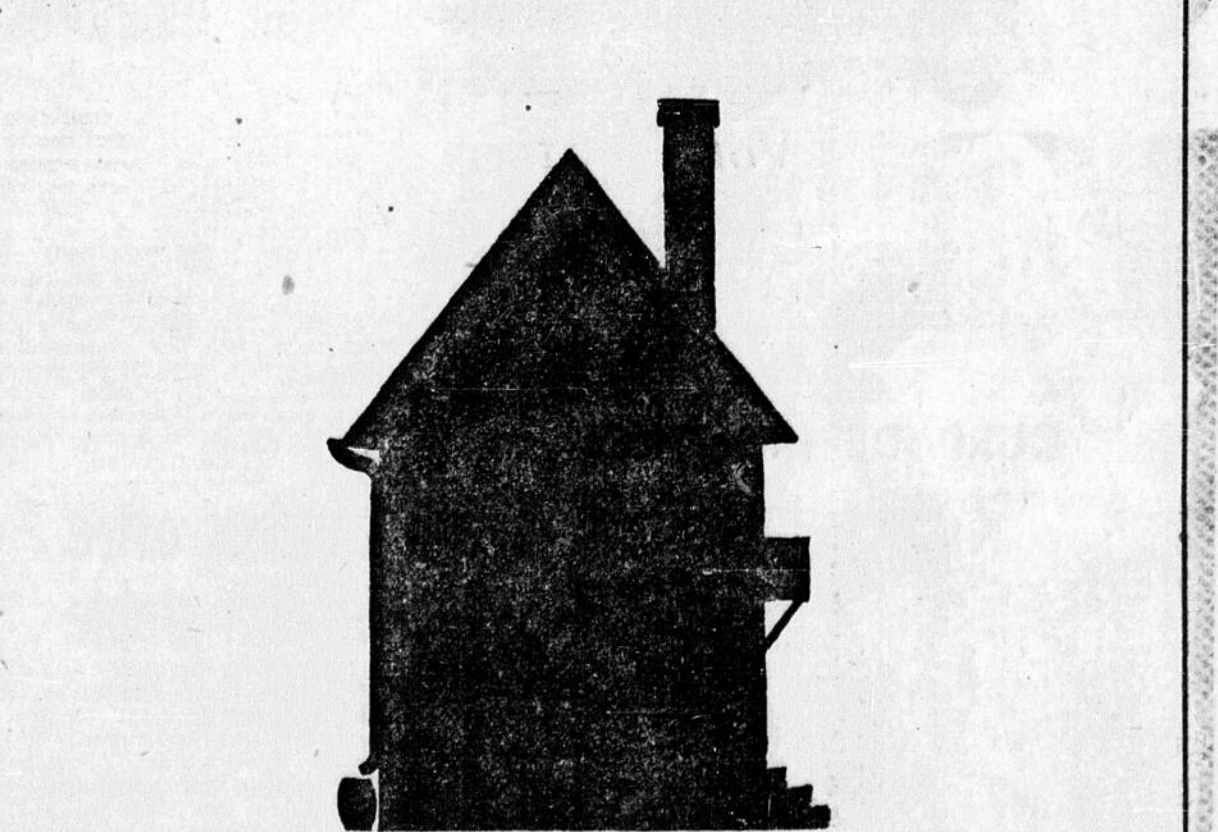
NEOFASCISME ITALIEN
Rome, 30. (AFP) Les manifestations néofascistes se renouvellent dans le nord de l'Italie comme dans le sud.

A Milan et à Naples, des engins ont fait explosion projetant des tracts annonçant des "fascistes d'action révolutionnaire".

Maux de Tête Chroniques? IL VOUS FAUT PLUS DE BILE
La science dit deux chopins par jour, consommés avec bien des gens, la foie n'en donne qu'un.

La bile aide à la digestion et constitue un laxatif naturel. Un manque de bile cause maux de tête, constipation, indigestion et faiblesse. Pour une santé saine, il faut plus de bile dans le sang. Les comprimés de Bile sont faits avec des fruits et légumes, ils sont faciles à avaler et ne font pas de mal.

Ne vous exposez pas à cet ennui...



SI VOUS DEMENAGEZ, faites-nous parvenir au plus tôt votre nouvelle adresse. Vous vous assurez ainsi la continuité des services du gaz et de l'électricité. Ecrivez-nous, téléphonez-nous ou passez à nos bureaux à ce sujet.

Quebec Power Company
229 rue Saint-Joseph Téléphone : 5-5141

Un bon rapport de la Shawinigan

L'état intermédiaire des revenus et dépenses de la Shawinigan Water & Power Company pour le trimestre terminé le 31 mars 1947 indique un surplus de \$246,971 après déduction de tous les frais, à comparer avec \$192,179 pour la période correspondante de 1946.

Les recettes brutes se sont élevées à \$5,925,066 et ont accusé une augmentation de \$444,425; les dépenses d'exploitation sont passées de \$2,746,095 à \$3,000,002. Les frais fixes, y compris le change, ont diminué de \$23,085 au montant de \$727,307, la provision pour la dépréciation a été portée de \$750,000 à \$767,500.

Après déduction d'une réserve de \$39,811 pour les impôts sur le revenu et sur les excédents de bénéfices, à comparer avec \$496,412 pour le premier trimestre de 1946, les profits nets se sont traduits par \$900,446, comparativement à \$736,742. Une somme de \$653,475 a été affectée au dividende de 30 cents par action autorisé pour le premier trimestre, de sorte que le surplus de la période s'est chiffré à \$246,971 au regard de \$192,179 pour le premier trimestre de 1946.

Profits réduits de l'Inter-Pete

Toronto, 30. (PC) — Un bénéfice net consolidé de \$8,300,578 a été réalisé par l'International Petroleum Company, Ltd au cours de 1946; c'est ce que révèle le bilan annuel de cette entreprise publié aujourd'hui. C'est là une diminution substantielle sur les résultats de l'année précédente, alors que la compagnie avait réalisé un bénéfice net de \$13,137,939.

C'est l'équivalent de \$0.57 par action en circulation, comparativement à \$0.97 en 1946.

Investment Trusts

Off.	Dem.
MAINTIENED FUND INC	1,500
American Business Shares	2,800
Boston Fund Inc	1,200
Bluebird Fund Ltd	1,800
Can. Inv. Trust Shares	4,500
Can. Investment Fund	1,400
Commonwealth Int'l Corp	1,400
Dividends Shares	1,200
Diversif. Trust Sh. op.	6,250
Group Sec. Auto Shares	5,900
Group Sec. Ball Shares	3,900
Group Sec. Trust Shares	4,600
Industrial Trust Shares	2,400
Keystone Custodian "B-1"	2,400
Mass Investors Trust	2,400
Mass Invest. Fund Inc	10,300
North Am. Tr. Shares (1943)	1,200
North Am. Tr. Shares (1946)	2,700
United Bond & Share	13
X en argent américain.	

Valeurs étrangères à New-York

Off.	Dem.
Australie 5 55	107 1/2
Belgique 6 55	103 1/2
Bolivie 7 55	103 1/2
Breslau 17	68 1/2
Do 7 30	68 1/2
Do 3 30	68 1/2
Do 3 1/2 (Série 1-3)	68 1/2
Chili 6 50	68 1/2
Colombie 3 70	68 1/2
Danemark 4 50	68 1/2
Republique française 7 40	68 1/2
Minas Gerais 4 1/2 58	68 1/2
Norvège 4 1/2 56	68 1/2
Perou 6 40	68 1/2
Portugal 6 1/2 53	68 1/2
San Pedro 7 40	68 1/2
Série 7 60	68 1/2

Réelu président

Brookville, 30. (PC) — M. W. M. Weil, de Montréal, a été réélu président de la Canada Foundry and Forgings Ltd., à l'assemblée annuelle de cette entreprise tenue hier. Le conseil d'administration et les autres officiers ont été réélus.

L'argent baisse

New-York, 30. (PA) — La maison Handy and Harman, commerçants de lingots d'argent, annonce que le prix de l'argent étranger a baissé hier de 1 5-8 cent à 74 cents l'once. Des offres nombreuses et une demande moindre de la part des consommateurs, étaient, dit-on, les principaux facteurs de la baisse des prix.

Mines hors-liste

Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal, 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.

Off.	Dem.
29 avril 1947	
Amal Kirk	4 1/2
Annanauque	4 1/2
Barber L. N.	4 1/2
Burley P.	4 1/2
Brigh. Red L.	4 1/2
Carrington	4 1/2
Com. Chib.	4 1/2
Coventry	4 1/2
Crombie	4 1/2
Danvir	4 1/2
Derkas	4 1/2
Dexter	4 1/2
Domion Mal	4 1/2
Harper Mal	4 1/2
Hayes Cad	4 1/2
Hugh Pam	4 1/2
Kenojovis	4 1/2
Kensico	4 1/2
Kenda	4 1/2
Kewagama	4 1/2
Lavalle	4 1/2
Major Oil	4 1/2
Martin Bird	4 1/2
Mine Yellowknife	4 1/2
Murch	4 1/2
National Malrite	4 1/2
New Augusta	4 1/2
New Malrite	4 1/2
Norfolk	4 1/2
Obalski-45	4 1/2
Obalski-45	4 1/2
Orion	4 1/2
Orp	4 1/2
Pascall	4 1/2
Pinnacle	4 1/2
Poona Gold	4 1/2
Rambur	4 1/2
Rand Malrite	4 1/2
Rebar	4 1/2
Richgroup	4 1/2
Salmitta	4 1/2
Scott Chib.	4 1/2
Sun Bear	4 1/2
West Red Lake	4 1/2
West Shore Mal	4 1/2
Young David	4 1/2

Seigle canadien vendu à la Suède

Winnipeg, 30. (PC) — C'est pratiquement le calme plat hier sur le marché pour l'exportation du seigle, en effet, aucune vente de seigle canadien n'a été enregistrée. On rapporte que la Suède a acheté de 140,000 boisseaux de seigle.

Sur le marché à terme, les prix du seigle se sont raréfiés après un déclin du fait des spéculateurs acheteurs sur le mouvement de baisse. La demande d'exportation a permis aux options de se maintenir en fermeté, le seigle avait monté de 2 1/2 à 7 cents le boisseau.

Le blé de seconde qualité, soit celui venant des pays étrangers, à l'exception du Royaume-Uni, se vendait comme suit: Northern No. 1, \$2.85 le boisseau; No. 2, \$2.82; No. 3, \$2.80; No. 4, \$2.78; No. 5, \$2.76.

Voici les prix des options sur le marché à terme:

Plus de papier exporté aux E.-U.

Montréal, 30. (PC) — La Newspaper Association of Canada a annoncé hier que les exportations canadiennes de papier-journal aux États-Unis se sont élevées à 257,973 tonnes en février, ce qui représente une hausse modérée sur les envois de 237,760 tonnes pour le mois de février 1946.

Au cours des deux premiers mois de 1947, le total des livraisons de papier-journal aux États-Unis par les fabricants canadiens s'est élevé à 574,234 tonnes, en comparaison de 476,020 tonnes pour la période correspondante de l'an dernier.

Les exportations outre-mer, en février, ont été de 29,751 tonnes, en regard de 24,841 tonnes pour février l'an dernier; les envois des deux premiers mois figurent à 60,663 tonnes, ce qui indique une légère diminution sur un total de 78,283 tonnes pour les deux premiers mois de 1946.

Reunion annuelle de Sullivan Cons.

Montréal, 30. — A la réunion annuelle des actionnaires de Sullivan Consolidated Mines tenue récemment dans la métropole, M. Romeo Gauvreau, président, a appuyé sur la nécessité que le gouvernement vienne en aide à l'industrie minière et déclaré que les autorités devraient composer de quelque façon la perte de revenus provenant du rétablissement du dollar canadien à la parité de la devise américaine.

M. Pierre Beauchemin, vice-président et directeur général, a déclaré que les travaux en profondeur progressent d'une façon satisfaisante à la mine Sullivan, surtout dans la zone où l'exploration se poursuit entre 1,750 et 2,200 pieds.

Le cuivre étranger

Le président Truman a sanctionné hier un bill permettant à la suspension jusqu'au 31 mars 1949 de la taxe d'importation de quatre cents la livre sur le cuivre étranger.

Bourse de Londres

Seance du 29 avril 1947

Titres	Off.	Dem.
Amalgamated Bank	35 5/8	35 5/8
Anglo-Am. of So. Africa	130 1/2	130 1/2
Anglo-Dutch	120 1/2	120 1/2
Anglo-Newfoundland Dev.	118 1/2	118 1/2
Associated Electric Ind.	58 1/2	58 1/2
Banco de Mexico	10 1/2	10 1/2
British Pure Drug	82 1/2	82 1/2
British Amer. Tobacco	150 1/2	150 1/2
British Celanese	32 1/2	32 1/2
Cable & Wireless	117 1/2	117 1/2
Canadian Pacific	117 1/2	117 1/2
Carreras A	147 1/2	147 1/2
Consolidated Gold Fields	88 1/2	88 1/2
Courtauld	53 1/2	53 1/2
De Beers	37 1/2	37 1/2
De Havilland	37 1/2	37 1/2
Dunlop Rubber	76 1/2	76 1/2
Electric & M. Ind.	25 1/2	25 1/2
Ford	162 1/2	162 1/2
General Electric Ltd	162 1/2	162 1/2
Gumma (Rubber) Son & Co.	27 1/2	27 1/2
Handley Page	108 1/2	108 1/2
Hudson's Bay Co.	108 1/2	108 1/2
Imperial Chemical	115 1/2	115 1/2
Imperial Tobacco	54 1/2	54 1/2
London Midland Ry	127 1/2	127 1/2
Metal Box	117 1/2	117 1/2
Mexican Eagle	15 1/2	15 1/2
Mining Trust Ltd.	123 1/2	123 1/2
Rand Mines	109 1/2	109 1/2
Rhodesian Anglo-Amer.	109 1/2	109 1/2
Rhokana Corp.	109 1/2	109 1/2
Solo Mining	109 1/2	109 1/2
Shell T & T	105 1/2	105 1/2
Trinidad & Tobago	110 1/2	110 1/2
United Steel Ltd.	110 1/2	110 1/2
United Molasses	50 1/2	50 1/2
United Portland Cement	110 1/2	110 1/2
Venterspot Gold	35 1/2	35 1/2
Vickers	110 1/2	110 1/2
West Witwatersrand	110 1/2	110 1/2
Woolworth	102 1/2	102 1/2
Obligations		
British 2 1/2 per cent Consols	104 1/2	104 1/2
British 4 per cent Loan 1945-50	110 1/2	110 1/2
British Funding 4 1/2 1960-50	110 1/2	110 1/2
Brazil Funding 8 1/2 Unamortised	110 1/2	110 1/2
German 3 1/2 1924	110 1/2	110 1/2
Consol 4 1/2	110 1/2	110 1/2
War 3 1/2	110 1/2	110 1/2
Funding 2 1/2	110 1/2	110 1/2
National Defence 3 1/2	110 1/2	110 1/2
Conversion 3 1/2	110 1/2	110 1/2
National War Bonds 2 1/2	110 1/2	110 1/2
Treasury 3 1/2	110 1/2	110 1/2
Redemption	110 1/2	110 1/2
Savings Bonds 3 1/2-65	110 1/2	110 1/2

Prix du gros

A MONTRÉAL

Blé Northern No 1	\$1.43
Blé Northern No 2	\$1.42
Avoine ouest No 3	\$0.62
Orges d'engrais No 1	\$0.79
Par boisseau sur rails.	
Farine de blé du printemps	
Première patente	\$3.28-3.28
Seconde patente	\$3.28-3.28
Par baril, sur rails, moins dix cents au comptant.	
Farine de blé d'hiver	
Qualité de choix par baril	\$5.70-5.80
Par lots irréguliers en sacs livrés au commerce	\$5.90-6.00
Grains mélangés à engrais	
Son	\$29.25
Gru blanc extra	\$30.25
Gru blanc ordinaire	\$30.25
Avoine rouille, sac de 60 lbs, livrée au commerce	\$1.10
Foin presse, No 2 "Timothy", par tonne fo. Montréal	\$18.00
Paille d'avoine	\$14.00
Vielles	
Dindes, catégorie "A"	\$0.45
Dindes, catégorie "B"	\$0.43
Dindes, catégorie "C"	\$0.41
Poulets engraisés au lait "A"	\$0.39
Poulets engraisés au lait "B"	\$0.37
Vielles fraîches, qualité "A"	\$0.27
Vielles fraîches, qualité "B"	\$0.25
N.B. — 3/4 de cent de plus pour les prix de gros des vieilles emballées.	
Deuts en caissons	
Catégorie A-gros	\$0.42
Catégorie A-moyens	\$0.40
Catégorie A-poulettes	\$0.38
Catégorie "B"	\$0.37
Catégorie "C"	\$0.35
Trois cents de moins pour les oeufs en vrac	

Bourse de New-York

Seance du 29 avril 1947

Haut	Bas	Perm.	Perm. préc.
Mai	215 1/2	216	209 1/2
Juillet	225 1/2	226 1/2	220 1/2
Octobre	233 1/2	234 1/2	228 1/2

GRAINS AU COMPTANT

SEIGLE: 1 c.w. 3.22; 2 c.w. 3.22; 3 c.w. 3.11; 4 c.w. 3.01; 5 c.w. 2.91; 6 c.w. 2.81; 7 c.w. 2.71; 8 c.w. 2.61; 9 c.w. 2.51; 10 c.w. 2.41; 11 c.w. 2.31; 12 c.w. 2.21; 13 c.w. 2.11; 14 c.w. 2.01; 15 c.w. 1.91; 16 c.w. 1.81; 17 c.w. 1.71; 18 c.w. 1.61; 19 c.w. 1.51; 20 c.w. 1.41; 21 c.w. 1.31; 22 c.w. 1.21; 23 c.w. 1.11; 24 c.w. 1.01; 25 c.w. 0.91; 26 c.w. 0.81; 27 c.w. 0.71; 28 c.w. 0.61; 29 c.w. 0.51; 30 c.w. 0.41; 31 c.w. 0.31; 32 c.w. 0.21; 33 c.w. 0.11; 34 c.w. 0.01; 35 c.w. 0.01; 36 c.w. 0.01; 37 c.w. 0.01; 38 c.w. 0.01; 39 c.w. 0.01; 40 c.w. 0.01; 41 c.w. 0.01; 42 c.w. 0.01; 43 c.w. 0.01; 44 c.w. 0.01; 45 c.w. 0.01; 46 c.w. 0.01; 47 c.w. 0.01; 48 c.w. 0.01; 49 c.w. 0.01; 50 c.w. 0.01; 51 c.w. 0.01; 52 c.w. 0.01; 53 c.w. 0.01; 54 c.w. 0.01; 55 c.w. 0.01; 56 c.w. 0.01; 57 c.w. 0.01; 58 c.w. 0.01; 59 c.w. 0.01; 60 c.w. 0.01; 61 c.w. 0.01; 62 c.w. 0.01; 63 c.w. 0.01; 64 c.w. 0.01; 65 c.w. 0.01; 66 c.w. 0.01; 67 c.w. 0.01; 68 c.w. 0.01; 69 c.w. 0.01; 70 c.w. 0.01; 71 c.w. 0.01; 72 c.w. 0.01; 73 c.w. 0.01; 74 c.w. 0.01; 75 c.w. 0.01; 76 c.w. 0.01; 77 c.w. 0.01; 78 c.w. 0.01; 79 c.w. 0.01; 80 c.w. 0.01; 81 c.w. 0.01; 82 c.w. 0.01; 83 c.w. 0.01; 84 c.w. 0.01; 85 c.w. 0.01; 86 c.w. 0.01; 87 c.w. 0.01; 88 c.w. 0.01; 89 c.w. 0.01; 90 c.w. 0.01; 91 c.w. 0.01; 92 c.w. 0.01; 93 c.w. 0.01; 94 c.w. 0.01; 95 c.w. 0.01; 96 c.w. 0.01; 97 c.w. 0.01; 98 c.w. 0.01; 99 c.w. 0.01; 100 c.w. 0.01; 101 c.w. 0.01; 102 c.w. 0.01; 103 c.w. 0.01; 104 c.w. 0.01; 105 c.w. 0.01; 106 c.w. 0.01; 107 c.w. 0.01; 108 c.w. 0.01; 109 c.w. 0.01; 110 c.w. 0.01; 111 c.w. 0.01; 112 c.w. 0.01; 113 c.w. 0.01; 114 c.w. 0.01; 115 c.w. 0.01; 116 c.w. 0.01; 117 c.w. 0.01; 118 c.w. 0.01; 119 c.w. 0.01; 120 c.w. 0.01; 121 c.w. 0.01; 122 c.w. 0.01; 123 c.w. 0.01; 124 c.w. 0.01; 125 c.w. 0.01; 126 c.w. 0.01; 127 c.w. 0.01; 128 c.w. 0.01; 129 c.w. 0.01; 130 c.w. 0.01; 131 c.w. 0.01; 132 c.w. 0.01; 133 c.w. 0.01; 134 c.w. 0.01; 135 c.w. 0.01; 136 c.w. 0.01; 137 c.w. 0.01; 138 c.w. 0.01; 139 c.w. 0.01; 140 c.w. 0.01; 141 c.w. 0.01; 142 c.w. 0.01; 143 c.w. 0.01; 144 c.w. 0.01; 145 c.w. 0.01; 146 c.w. 0.01; 147 c.w. 0.01; 148 c.w. 0.01; 149 c.w. 0.01; 150 c.w. 0.01; 151 c.w. 0.01; 152 c.w. 0.01; 153 c.w. 0.01; 154 c.w. 0.01; 155 c.w. 0.01; 156 c.w. 0.01; 157 c.w. 0.01; 158 c.w. 0.01; 159 c.w. 0.01; 160 c.w. 0.01; 161 c.w. 0.01; 162 c.w. 0.01; 163 c.w. 0.01; 164 c.w. 0.01; 165 c.w. 0.01; 166 c.w. 0.01; 167 c.w. 0.01; 168 c.w. 0.01; 169 c.w. 0.01; 170 c.w. 0.01; 171 c.w. 0.01; 172 c.w. 0.01; 173 c.w. 0.01; 174 c.w. 0.01; 175 c.w. 0.01; 176 c.w. 0.01; 177 c.w. 0.01; 178 c.w. 0.01; 179 c.w. 0.01; 180 c.w. 0.01; 181 c.w. 0.01; 182 c.w. 0.01; 183 c.w. 0.01; 184 c.w. 0.01; 185 c.w. 0.01; 186 c.w. 0.01; 187 c.w. 0.01; 188 c.w. 0.01; 189 c.w. 0.01; 190 c.w. 0.01; 191 c.w. 0.01; 192 c.w. 0.01; 193 c.w. 0.01; 194 c.w. 0.01; 195 c.w. 0.01; 196 c.w. 0.01; 197 c.w. 0.01; 198 c.w. 0.01; 199 c.w. 0.01; 200 c.w. 0.01; 201 c.w. 0.01; 202 c.w. 0.01; 203 c.w. 0.01; 204 c.w. 0.01; 205 c.w. 0.01; 206 c.w. 0.01; 207 c.w. 0.01; 208 c.w. 0.01; 209 c.w. 0.01; 210 c.w. 0.01; 211 c.w. 0.01; 212 c.w. 0.01; 213 c.w. 0.01; 214 c.w. 0.01; 215 c.w. 0.01; 216 c.w. 0.01; 217 c.w. 0.01; 218 c.w. 0.01; 219 c.w. 0.01; 220 c.w. 0.01; 221 c.w. 0.01; 222 c.w. 0.01; 223 c.w. 0.01; 224 c.w. 0.01; 225 c.w. 0.01; 226 c.w. 0.01; 227 c.w. 0.01; 228 c.w. 0.01; 229 c.w. 0.01; 230 c.w. 0.01; 231 c.w. 0.01; 232 c.w. 0.01; 233 c.w. 0.01; 234 c.w. 0.01; 235 c.w. 0.01; 236 c.w. 0.01; 237 c.w. 0.01; 238 c.w. 0.01; 239 c.w. 0.01; 240 c.w. 0.01; 241 c.w. 0.01; 242 c.w. 0.01; 243 c.w. 0.01; 244 c.w. 0.01; 245 c.w. 0.01; 246 c.w. 0.01; 247 c.w. 0.01; 248 c.w. 0.01; 249 c.w. 0.01; 250 c.w. 0.01; 251 c.w. 0.01; 252 c.w. 0.01; 253 c.w. 0.01; 254 c.w. 0.01; 255 c.w. 0.01; 256 c.w. 0.01; 257 c.w. 0.01; 258 c.w. 0.01; 259 c.w. 0.01; 260 c.w. 0.01; 261 c.w. 0.01; 262 c.w. 0.01; 263 c.w. 0.01; 264 c.w. 0.01; 265 c.w. 0.01; 266 c.w. 0.01; 267 c.w. 0.01; 268 c.w. 0.01; 269 c.w

Babe Ruth est honoré à New-York



GEORGE HERMAN (Babe) RUTH, par le truchement du microphone, s'adresse à la foule massée au Yankee Stadium, de New-York, et à la nation américaine, sur un réseau national, lors d'une cérémonie impressionnante qui marqua le "Babe Ruth Day"...

Gaby Ferland sera opposé à Blackie Noël en finale

Le promoteur Lamothe présentera cinq rencontres, à la Tour, ce soir. — Des figures nouvelles au programme. — Fernand Servant contre Frankie Hamilton en semi-finale.

Le promoteur Autrelien Lamothe présente, ce soir, à la Tour, 5 rencontres de boxe avec plusieurs pugilistes nouveaux. C'est encore un très bon programme que Lamothe nous présente et sans doute qu'il y aura encore des surprises car, dans le domaine de la boxe, il y a toujours de l'inattendu.



BLACKIE NOËL

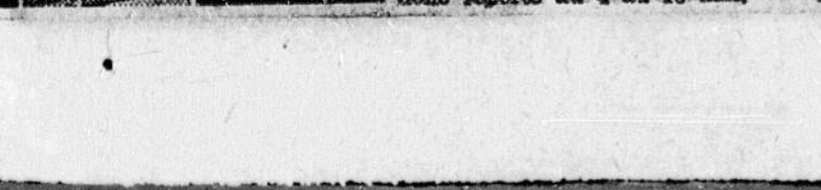
La semi-finale sera des plus intéressantes car Fernand Servant, considéré comme le plus dur frappeur de la catégorie, aura l'occasion de démontrer que sa réputation de coéquipier n'est pas exagérée. Mais le noir Frankie Hamilton, malgré qu'il soit coté 3 contre 1 qu'il mordra la poussière, est un boxeur habile et risé. Et il est passé maître pour sortir des mauvaises impasses, car il est des plus élastiques et fort scientifique.

Florjan Bileau, l'ancien étoile monténégrine, aura contre Paul Labrecque toute la latitude de montrer aux amateurs de la vieille cité de Champlain qu'il est encore un aspirant logique à la couronne de Fernando Gagnon. Mais Labrecque, qui est très dangereux avec sa main droite, pourra peut-être lui la rencontre principale mettant en présence le boxeur québécois au

Punch Imlach pilotes des Redskins. George "Punch" Imlach, athlète bien connu, pilote le club de crose Redskins, cette saison nous nous être informé hier soir. Nul doute que les jeunes qui seront sous la direction d'Imlach, ancien équipier des Montagnards, sauront profiter de ses instructions.

La lame Minora RASE AVEC CONFORT. La Minora, lame à double tranchant, procure satisfaction, fait économiser de temps et d'argent. La lame par excellence dans le domaine des lames à bon marché.

Cyclo-Québec. La direction du Cyclo-Québec nous informe qu'il a été décidé, vu la température inclemente, de remettre au 18 mai prochain la cérémonie qui devait marquer l'inauguration des activités du club pour la présente saison. Le ralliement est donc reporté du 4 au 18 mai.



Le Québec défait 7-4 à Gloversville

Gloversville, N.-Y., 30. (PC) Frappant neuf coups sûrs contre deux lanceurs adversaires, les Glovers de Gloversville ont disposé des Alouettes de Québec au score de 7-4, hier soir, dans une joute de la Ligue Canado-Américaine. Powell espasa sept coups sûrs aux visiteurs, qui commèrent deux erreurs.

Québec 010 120 000 - 4 7 2
Gloversville 010 202 20x - 7 9 1
Powell et Komer, Molsinger; Frièrre, Trant et Hersom.

Trois-Rivières se reprend en battant le Pittsfield par 4 à 3

Joe Torpey se met en vedette en frappant un circuit, un deux-but et un simple pour les vainqueurs. — Glovers et Royaux se rencontreront à nouveau, cet après-midi.

Pittsfield, Mass., 30. (PC) Joe Torpey a cogné un circuit, un deux-but et un simple alors que Trois-Rivières a défait Pittsfield par 4 à 3, dans une joute de la Ligue Canado-Américaine disputée, au parc Dorothy Deming, hier après-midi. Le circuit, à l'intérieur du parc fut frappé à la deuxième manche, alors qu'il n'y avait aucun coureur sur les sacs.

Le double, coigné à la neuvième, permit à Bob Mitchell de croiser le marbre pour égaliser le compte et Torpey compta le point victorieux sur un simple de Ralph Her. Le coup sûr fut frappé à la neuvième manche, alors qu'il n'y avait aucun coureur sur les sacs. Des buts sur balles à Art Bowland et au gérant Lou Rochelli et un "infield out" firent compter Bill Jekielek, à la sixième manche.

Les deux clubs se rencontreront à nouveau, cet après-midi, à 5 h. 30.

Table with columns: Ab, P, Cs, R, A, E. Rows for Trois-Rivières and Pittsfield.

Championnat européen au ballon au panier. Prague, 30. (AFP) Au championnat d'Europe de basket-ball dont les épreuves se déroulent dans la capitale tchèque, la Hongrie a battu hier après-midi, la Yougoslavie par 50 points à 17 et la Belgique a battu l'Italie par 34 à 21.

Sixième victoire des Dodgers; St-Louis encaisse un autre échec. Brooklyn, 30. (PA) Les Dodgers de Brooklyn battirent les Cubs de Chicago, hier, par un compte de 10-3. Cette victoire, leur sixième de suite, et la huitième qu'ils remportent à Ebbets Field, sans en perdre une, renforce leur position en tête de la Ligue Nationale.

Les Dodgers arrêtèrent ainsi une série de quatre victoires du Chicago, et évitèrent les derniers en dixième, avec les Pirates de Pittsburgh, et deux parties en arrière du Brooklyn. Les Dodgers n'ont perdu que deux joutes sur dix depuis le début.

Les joueurs agiles de Bert Shotton firent pencher la balance de leur côté à la huitième reprise, alors qu'ils complètent sept points en cinq coups sûrs, contre le troisième lanceur du Chicago, Paul Erickson.

Dixie Walker, un rude coéquipier des Dodgers, compta trois points avec un double; Carl Furillo en fournit deux avec un circuit, et Eddie Stanky frappa un double de deux points, pour compléter le ralliement de la septième manche.

Un début de la septième reprise, Phil Cavarretta, des Cubs, cogna un double contre Joe Hatten, pour permettre à deux de ses coéquipiers de toucher le marbre, mais Eddie Stanky frappa un point de distance des Dodgers, Hugh Casey y vint alors le remplacer, pour "étendre le feu". Mais toutefois, il laissa entrer quatre points, à la neuvième dont trois sur le circuit de Peanut Lowrey.

Le n'exigera aucune bourse s'il ne dispose pas de Cistoldi vendredi. C'est dire que sa confiance est très grande et qu'il fera l'impossible pour réussir là où des hommes pourtant solides ont déjà échoué.

M. Ste-Marie est très satisfait du résultat de ses démarches, et il est également fier d'avoir réussi à s'assurer les services de plusieurs autres vedettes pour le programme de cette semaine. Manuel Cortez figurera en semi-finale contre Arthur Legrand, et Georges Cagny sera opposé à Legs Langvain. Al Tucker rencontrera Dick Marshall en préliminaire. La présence d'un vilain dans chaque combat promet quelque chose d'excitant.

Les Stampeters de Calgary égalent les chances en l'emportant 2-1 sur le Royal

Grâce à un but scoré par Dunc Grant après 14.30 minutes de jeu à la troisième période, à Montréal. — Partie contestée. — La troisième joute de la finale Allan disputée dans la métropole, demain.

Montréal, 30. (Par Bert Allen, de la Presse Canadienne) Luttant avec énergie et habileté pour faire oublier leur défaite subie lors de la première partie, les Stampeters de Calgary ont vaincu les Royals de Montréal par 2-1, hier soir, dans une joute contestée. Ce gain a permis aux champions de l'Ouest d'égaliser les chances dans la série finale de quatre du sept pour la coupe Allan.

Les énergiques et solides représentants de l'ouest du Canada se sont montrés aussi rapides et aussi habiles que les Royals pendant deux périodes et ils gagnaient la partie grâce au but scoré par Dunc Grant après 14.30 minutes de jeu, à la troisième période.

Après, dans cette deuxième partie de la série finale pour le championnat senior du pays, Bunny Dame avait scoré pour Calgary et Cliff Malone pour les Montréalais, tous deux à la deuxième période.

Les joueurs distribuèrent les "body-checks" avec prodigalité mais la joute fut remarquablement "propre". Une seule punition de 10 minutes pour mauvaise conduite et deux minutes furent imposées du reste de la rencontre. La punition de 10 minutes fut décernée à Denis Casavant, du Royal, pour avoir discuté avec l'arbitre Lorne Linden, qui dirigea le match avec l'arbitre Ken Holmeshaw.

Les Royals effectuèrent 31 lancers comparativement à 15 pour Calgary, mais les gars de l'Ouest eurent autant de chances de scorer que les champions de l'Est et méritaient bien leur victoire.

Les clubs joueront la troisième partie ici, jeudi soir, puis retourneront à Toronto pour les trois parties suivantes. Si une septième joute s'impose, elle aura lieu à Montréal.

Trucks et White donnent un gain de 8-3 aux Indiens contre Boston. Détroit, 30. (PA) Tenus en respect par les lanceurs Virgil Trucks et Hal White, qui ne leur accordèrent que quatre coups sûrs, les Red Sox de Boston ont encaissé un échec au score de 8-3, contre les Tigers de Détroit, hier, lors de leur première partie disputée dans l'ouest cette saison. C'était la sixième défaite des champions de la Ligue Américaine, en huit parties.

Cecil (Tex) Hughson, qui donna nettement coups sûrs et cinq buts gratuits en sept manches, a encaissé son premier revers de l'année. Détroit scora quatre points, à la septième manche, pour briser une égalité de 2-2.

Trucks, qui donna trois coups sûrs et menait par 6-2, fut remplacé quand les Sox emplirent les sacs, à la huitième. Et White prit les choses en mains pour permettre à Virgil d'enregistrer sa deuxième victoire.

Eddie Lake, avec trois coups sûrs dont un trois-but, et Dick Wakefield et Hoot Evers, avec chacun deux coups sûrs, furent les vedettes des Tigers à l'offensive. Lake glissa au marbre pour compléter un point, lors d'un vol double. Il se rendit au marbre, du deuxième sac, après que Sam Male eut saisi une longue et haute chaudière.

L'arrêt-court des Red Sox, Johnny Pesky ne prit pas part à la joute et demeura à sa chambre d'hôtel, souffrant d'un rhume et de fièvre. Ed Peilagrino le remplaça.

Le joueur de troisième but, Frank (Strick) Shofner et le champ-centre Don DiMaggio, frappèrent chacun deux coups sûrs pour Boston, DiMaggio faisant compter deux points.

A la onzième heure de jeu, Boston 000 200 010-3 4 2 2, Detroit 001 001 42x-8 10 1 1. Hughson, Murphy et Wagner, Partee; Trucks, White et Tebbetts, Swift.

Après avoir égalisé le score à 3-3

CONCOURS HANDICAP. 1-Uric Jean 92, 2-J.A. Bédard 90, 3-M. Martineau 90, 4-M. Foucault 88, 5-M. Carrier 84, 6-G. Montminy 84, 7-R. Martin 81, 8-N. Richard 81, 9-Jok Aubé 79, 10-B.C. Carreau 79, 11-J.O. Tessier 78, 12-H. Fontaine 78.

MOUCHE NOYÉE. 1-G. Lajoie 44, 2-G. Montminy 43, 3-H.D. McDonald 42, 4-J.A. Bédard 42, 4-A. Richard 41, 5-N. Richard 41, 5-R. Carrier 41, 7-P. Deb. Gourdeau 40, 8-M. Lavigneur 40, 8-A. Thivierge 40, 6-M. Foucault 39, 6-N. Richard 38, 8-L. Duval 37, 9-Uric Jean 37, 9-R. Martineau 35, 9-J.O. Tessier 35, 10-Jos. Aubé 34.

MOUCHE SECHE. 1-Des-D. McDonald 44, 2-J.A. Bédard 41, 3-M. Foucault 38, 4-G. Lajoie 35, 5-M. Lavigneur 35, 5-Uric Jean 35, 6-N. Richard 31, 7-R. Martin 28, 8-G. Montminy 28, 8-A. Thivierge 26, 9-R. Martineau 25, 10-B. Carrier 24, 10-E. Marler 24.

COMBINE. 1-De St-D. McDonald 86, 2-J.A. Bédard 83, 3-G. Lajoie 77, 4-M. Foucault 77, 5-M. Carrier 75, 6-N. Richard 75, 7-G. Montminy 72, 8-A. Thivierge 68, 9-Uric Jean 68, 9-A. Richard 67, 10-R. Martin 66.

André L'Heureux avec les Jeunes Sportifs

Le club de balle molle La Jeunesse Sportive de St-Malo, dans le circuit intermédiaire "A", annonce l'engagement d'André L'Heureux, joueur de deuxième but. Ce joueur a figuré sur l'alignement de Artillery Prof, il y a deux ans, alors qu'il occupait le deuxième sac tandis que, l'année dernière, il jouait indépendamment avec différents clubs.

Grant porté en triomphe

Montreal, 30 (Par Vic Morris jr de la Presse Canadienne) "Donnez-nous de la glace comme celle-ci et nous allons les gagner toutes", cria Tony Desmarais alors que les Stampers de Calgary portaient en triomphe Dunc Grant à la chambre du club, hier soir, après que Calgary eût vaincu les Royals de Montreal par 2-1 pour égaliser les chances dans la série Allan.

La Suède et la coupe Davis

Stockholm, 30 (P.A.) Les officiels suédois du tennis ont nommé Lennart Bergelin et Andorsten Johansson, hier pour représenter leur pays contre la Tchécoslovaquie, lors de l'ouverture de la série Européenne pour la coupe Davis. Les matches auront lieu les 2 et 4 mai prochains. Les amateurs suédois s'attendent à ce que ces deux jeunes fassent encore meilleure figure que ceux de l'an dernier, alors qu'ils remportèrent la prime, en Europe, avant de perdre aux Etats-Unis, dans la finale inter-zone.

Sport en baisse en Gde-Bretagne

Londres, 30 (Par Jack Sullivan, de la Presse Canadienne) Les rapports "post-mortem" du combat de boxe du 15 avril, ou le poids-lourd Bruce Woodcock, enregistrèrent une si cinglante défaite contre Joe Baksi, furent plutôt pénibles: spécialement pour le pauvre boxeur britannique. En plus, une analyse de la situation, en ce qui concerne les différents sports en Angleterre, ne se montre pas des plus flatteuses. Les efforts persistants de Woodcock, qui réussit à tenir tête pendant sept rounds, à l'ancien mineur de la Pennsylvanie, furent magnifiques, disent les experts. Mais ils se demandent s'il avait été sage de laisser Baksi lui couper la figure, simplement pour prolonger la durée du combat.

13 blanchissages en 2 semaines

Chicago, 30 (P.A.) Dans la ligue Américaine, l'on a remarqué une pénurie de coups sûrs de telle sorte étrange que l'on se demande s'il n'y a pas quelque chose d'abnormal quelque part: 13 blanchissages et un nombre considérable de parties avec peu de coups sûrs au cours des deux premières semaines de la saison, dans le circuit junior.

Jos. Wallman ter des Zouaves Lemoilou

Jos. Wallman, des Zouaves de Lemoilou s'est classé le premier de ce groupe, hier soir, à la salle paroissiale de St-Malo, alors que les quilleurs de ce groupe occupaient les premières sous la direction de M. L. P. Guay. Le quilleur Wallman a enregistré une moyenne de 144.1 pour les huit parties. Nous donnons ci-dessous le classement des quilleurs de ce groupe à 11 heures hier soir.

Medwick libéré

St-Louis, 30 (P.A.) Joe Medwick, voltigeur vétéran, a été libéré sans condition par les Yankees de New-York, hier.

VOIR AUTRES NOUVELLES SPORTIVES EN PAGE 12

Baksi terrasse Woodcock

En tout et par tout, il y eut 18 joutes de cinq coups sûrs ou de moins de cinq; une de un seul coup sûr par Feller, trois de deux, par Reynolds, Hughson et Lee, six de trois, par Floyd Bevins, Jack Kramer, Walt Masterson, Feller, Trucks, et un trio de succès des Red Sox (dans la même partie) trois joutes de quatre, et enfin, cinq, de cinq coups sûrs.

René Plamondon élu président

Le club Grondin, de la ligue Interprovinciale "B" de balle molle a tenu une assemblée, dernièrement, afin d'élire ses officiers pour la présente saison. M. René Plamondon a été élu président et coach. Les autres officiers du club sont: MM. Augustin Fournel, vice-président; Paul H. Doddridge, secrétaire; Fernand Desharnais, trésorier - publiciste; et Fernand Hébert et Charles Dery, directeurs.

Les Alouettes gagnent 33-27 pour ainsi égaliser la chance à 1-1

Samedi dernier, dans la ligue avance confortable de 16 points. Louis-Emile Laflamme et Henri Drolet furent les vedettes des As à l'offensive durant ce vingt en retournant respectivement 8 et 7 points. J.-J. Olmon et M. Hébert furent aussi des plus solides à la défense des As durant cette période et ne laissant compter que 5 points. La dernière période fut très favorable aux As. Les Alouettes se rallièrent superbement pour compter 23 points durant cette dernière période contre seulement six pour les As. Tout d'abord, Drolet compta pour les As et porta le pointage 23 à 5. Et c'est à ce moment que les Alouettes se lancèrent à l'attaque pour compter 10 points consécutifs grâce au beau travail de "Roddy" Roy, P.-A. Marquis et R.-M. Matte. Enthousiasmés par ces succès, les vainqueurs continuèrent d'attaquer pour voir leurs efforts récompensés au bout de quinze minutes de jeu; ils menaient alors par 30 à 26. Puis ils jouèrent défensivement par la suite pour remporter une belle victoire.

Courses à l'Expo

Nous rappelons aux propriétaires de chevaux de course qui projettent d'inscrire leurs coursiers dans les "sacks" du 31 août au 7 septembre à la piste du parc d'Exposition, qu'ils doivent le faire avant le 1er mai. Ils sont invités à communiquer sans plus tarder avec le secrétaire des courses, M. Henri Cantin.

Au Français

Norma Shearer et Tyrone Power dans "Marie-Antoinette", version française, actuellement à l'affiche de ce théâtre.

Au Bienville

Cornel Wilde dans la grande production en technicolor "Leave Her to Heaven", à l'affiche jusqu'à vendredi soir.

Au Cinéma de Lévis

Le grand artiste français Pierre Fresnay dans le film "L'Escalier Sans Fin", à l'affiche jusqu'à vendredi.

Au Cartier

Bonita Granville, Dorothy Ford et Lina Roman y semblent se plaire en compagnie de Mickey Rooney, dans "Love Laughs at Andy Hardy", à l'affiche en programme double jusqu'à vendredi soir.

Au Français

Norma Shearer et Tyrone Power dans "Marie-Antoinette", version française, actuellement à l'affiche de ce théâtre.

Au Bienville

Cornel Wilde dans la grande production en technicolor "Leave Her to Heaven", à l'affiche jusqu'à vendredi soir.

Au Cinéma de Lévis

Le grand artiste français Pierre Fresnay dans le film "L'Escalier Sans Fin", à l'affiche jusqu'à vendredi.

Mlle Boily tère de St-Grégoire

Mlle F. Boily s'est classée en première position de son groupe et en deuxième position du "Big-Six" du tournoi provincial féminin, à la salle paroissiale St-Sacrement. Voici le classement des quilleuses de ce groupe:

- Mlle F. Boily, St-G 102.3
- Mlle G. Verre, Ch. Al. 102.1
- M. Grenier, Ch. Al. 101.2
- M. McKay, Ch. Al. 99.1
- T. Guilbault, Ch. Al. 99.0
- J. Bozinger, Ch. Al. 98.4
- B. Guerin, Ch. Al. 95.4
- L. Coust, St-G 95.2
- D. Durand, Ch. Al. 95.2
- F. Fitzback, Cons. Laval 95.0
- Mary Greizer, Ch. Al. 94.7
- L. Bizer, St-G 94.0
- P. Lafrance, Ch. Al. 93.2
- K. Durand, Ch. Al. 93.2
- Mme Ann Whitton, Cons. Laval 91.0
- M. Y. Dion, Ch. Al. 89.3
- L. Bergeron, St-G 89.0
- R. St-Hilaire, St-G 87.0
- G. Simard, St-G 86.0
- Mme A. Gingras, Ch. Al. 85.4
- A. Lafleur, Qué. Sport. G. 80.3
- G. Buisson, Cons. Laval 80.0
- M. Roberge, Ch. Al. 79.0
- G. Simard, St-G 79.0
- R. Lavoie, St-G 78.0
- R. Brunet, Ch. Al. 78.0
- P. Fournier, Cons. Laval 78.2

Au Cartier

Bonita Granville, Dorothy Ford et Lina Roman y semblent se plaire en compagnie de Mickey Rooney, dans "Love Laughs at Andy Hardy", à l'affiche en programme double jusqu'à vendredi soir.

Cambray

AUJOURD'HUI 2 heures continue VERSION FRANÇAISE

CLASSIC

A L'AFFICHE JUSQU'A VENDREDI

ETOILE DE LUMIERE

EN PROGRAMME DOUBLE avec

CHARLES TRENET

Le fameux compositeur et chanteur français en récital au PALAIS MONTCALM

PALAIS-MONTCALM

MARDI et MERCREDI 13 et 14 MAI

GRANDE REVUE DE DANSE

sous la direction de Mlle Bernice Campbell (du Campbell School of Dancing)

Au Français

Norma Shearer et Tyrone Power dans "Marie-Antoinette", version française, actuellement à l'affiche de ce théâtre.

Au Bienville

Cornel Wilde dans la grande production en technicolor "Leave Her to Heaven", à l'affiche jusqu'à vendredi soir.

Au Cinéma de Lévis

Le grand artiste français Pierre Fresnay dans le film "L'Escalier Sans Fin", à l'affiche jusqu'à vendredi.

Cambray

AUJOURD'HUI 2 heures continue VERSION FRANÇAISE

CLASSIC

A L'AFFICHE JUSQU'A VENDREDI

ETOILE DE LUMIERE

EN PROGRAMME DOUBLE avec

CHARLES TRENET

Le fameux compositeur et chanteur français en récital au PALAIS MONTCALM

PALAIS-MONTCALM

MARDI et MERCREDI 13 et 14 MAI

GRANDE REVUE DE DANSE

sous la direction de Mlle Bernice Campbell (du Campbell School of Dancing)

CAPITOL

UN THEATRE FAMOUS PLAYERS AUJOURD'HUI ET JEUDI

GEORGE RAFT LYNN BARI

NOCTURNE

Victoria

EN PROGRAMME DOUBLE avec

CINEMA DE PARIS

AUJOURD'HUI

JEAN MARAIS

LIT A COLONNES

PRINCESSE

Aventures extraordinaires d'un homme à la recherche de son passé

RIALTO

DERNIERE JOURNEE

CINEMA DE LEVIS

Une ténie musicale!

JEUDI ET VENDREDI

Programme double français

Amusements



Paul Dupuis et Nicole Germain, deux des interprètes de la production "La Forteresse", film qui a été complètement tourné dans les studios de St-Hyacinthe, dans la ville de Québec et aux Chutes Montmorency et dont la première mondiale aura lieu simultanément au Capitol, à Québec et à Montréal, vendredi, 2 mai.

La première visite de Maurice Chevalier au Canada

Pendant trois semaines, nous aurons Maurice Chevalier parmi nous! C'est Canadian Concerts & Artists, inc. qui nous l'amène, en collaboration avec Emile Caouette, impresario, grâce à un accord avec le National Sporting Club de New-York, et sa tournée comprendra Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Sorel, Ottawa et Toronto. Elle débutera à Montréal jeudi soir, 22 mai, et se terminera le 12 juin. Chevalier devant aussitôt rentrer en France où l'attendent plusieurs engagements de cinéma.

Horaires des cinémas

CAPITOL: — Représentation continue de 1 h. 30 à 11 h. Sujets courts à 1.30, 2.45, 4.15, 5.45, 7.15, 8.45, 10.15, 11.45. "The Secret Heart", à 2 h. 15, 4 h. 30, 6 h. 45 et 9 h. 15.

LA FORTERESSE

mettant en vedette PAUL DUPUIS NICOLE GERMAIN JACQUES AUGER

BIENVILLE

La grande attraction spéciale 20th Century-Fox. CORNEL WILDE GENE TIERNEY dans "LEAVE HER TO HEAVEN"

THE BEST YEARS OF OUR LIVES

Représentation continue à partir de 1 h. p.m. Ouverture du contrôle à 12.30 (midi). Il importe que vous veniez voir ce beau film dès le commencement. Il commença à 1.15 — 5.00 et 8.25 p.m.

Les Compagnons

Le plus étourdissant spectacle de la saison Les Gueux au paradis comique! — fastueux! Une comédie irrésistible truffée de situations cocasses à souhait

Résumé du discours

(Suite de la 1ère page)
dits spéciaux estimés à 90 millions de dollars. Ces données relatives à l'impôt et aux recettes comprennent le rendement estimatif de 40 millions de dollars de la taxe sur l'essence, doit on a annoncé l'abrogation à compter du 1er avril; elle figure au chapitre des modifications fiscales du présent exposé budgétaire.

On notera que, sur cette base, le revenu total estimatif sera de 534 millions de dollars inférieurs à celui de l'année qui vient de se terminer. L'une des principales réductions prévues, soit de 282 millions, est celle des recettes et des crédits spéciaux, puisque nous ne pouvons plus compter sur les remboursements considérables effectués au cours des années précédentes, ni sur les nombreuses ventes effectuées l'an dernier par la corporation des biens de guerre. Nous prévoyons également une réduction appréciable du produit de l'impôt sur les surplus de bénéfices, en raison des modifications apportées aux tarifs et qui ne font que commencer à avoir leurs répercussions sur notre revenu; cette diminution sera neutralisée en partie par une augmentation correspondante du revenu déductible de l'impôt sur le revenu des sociétés qui sera remplacé en partie du taux uniforme de 30 pour cent de l'impôt sur les surplus de bénéfices.

Chaque année n'est pas sans savoir qu'un plus des dépenses budgétaires, le gouvernement est appelé, au cours de chaque année financière, à consentir certains prêts et avances ainsi qu'à effectuer divers placements qui accroissent l'actif du Dominion, sans pour cela modifier le surplus, le déficit ou la dette nette. Outre les avances habituelles aux Chemins de Fer Nationaux du Canada et au Conseil des Ports Nationaux, les prêts destinés à la construction d'établissements ou aux anciens combattants, les principales rubriques de ce genre à prévoir au cours de la prochaine année sont les avances qu'il y aura lieu de faire de nouveau à la Grande-Bretagne et à d'autres pays en vertu des accords conclus au début de l'année, les sommes encore inutilisées au chapitre de ces crédits s'élevant à 870 millions de dollars.

Nous devons également nous rappeler qu'avant la fin de cette année financière, nous devons verser la partie remboursable des impôts qui se chiffre par 80 millions de dollars, soit 50 millions à l'égard de l'impôt sur le revenu personnel et 31 millions à l'égard de l'impôt sur les surplus de bénéfices.

Il est évident, d'après ce qui précède, que nous pouvons réduire les impôts sans créer de déficit dans nos comptes. Un dégrèvement fiscal comportant une modeste diminution de notre revenu n'accroît pas notre dette nette, mais amoindrit la possibilité de réduire cette dette.

Si l'on considère certains points de vue, on peut fermement soutenir que, en raison des conditions économiques actuellement favorables, nous devrions nous efforcer de réduire le plus possible notre dette nationale que nous avons formellement accordée dans des proportions gigantesques durant la guerre. Il n'est que prudent et judicieux d'abaisser la dette nationale en temps de prospérité et de l'accroître quand arrive l'adversité économique. Nous pouvons nous attendre à ce que notre revenu soit inférieur à nos dépenses lorsque l'embauchage, la production et les revenus n'atteignent pas un niveau satisfaisant. De fait, dans ces circonstances, il sera probablement nécessaire d'engager de nouvelles dépenses en vue de rétablir l'efficacité de l'embauchage et de revenu. Il est donc déconseillé de réduire nos dépenses au point de compromettre la production et les revenus n'atteignant pas un niveau élevé d'embauchage et de revenu, comme c'est présentement le cas. Ce n'est qu'en faisant des efforts tendant à maintenir notre revenu à ce niveau que nous pouvons espérer d'éviter, en fin de compte, une accumulation de dettes gigantesque et inquiétante.

Les considérations économiques, à ces seules, ne motivent pas le dégrèvement fiscal que nous avons mentionné. Il existe encore une forte tendance à l'inflation qui augmente nos prix et nos frais d'exploitation. L'abaissement de l'impôt...

STUDIO SANTÉ
MAINS TIRES • MASSAGE
EXERCICES POUR MAIGRIER
CULTURE PHYSIQUE
ALFRED POTTS/THIER
diplôme de KEREKOD
MASSAGE EXPERT
7 rue Ste-Ursule, Tél.: 3-5051, Québec

pot l'accroître peut-être en une certaine mesure, mais il tendra à faire baisser en une certaine mesure les demandes de relèvement des salaires. Cependant, voyez au delà de ces circonstances immédiates. Le rendement des autres éléments de ce compte accéléré auquel nous avons dû recourir pendant la guerre, accroître les impôts en dépit de la longue habitude, accrue dans l'histoire fiscale de l'Amérique du Nord, que nous avions contractée pendant la guerre et d'une liberté relative dans le domaine économique, a appelé avec force l'attention sur le fisc.

Toutefois, il représente un état de choses où nous nous retrouvons à la suite de l'incursion, soudaine et inattendue, dans le domaine du périblé incrédule sur le revenu pendant la guerre. La population souffre encore péniblement de l'état de chose du temps de guerre et, malgré les dégrèvements appréciables que comportaient les deux budgets antérieurs, une forte partie du public juge excessif le niveau actuel de l'impôt sur le revenu des particuliers. Par conséquent, en dépit des arguments à invoquer au sujet des effets économiques immédiats du programme à longue portée en matière de dette, nous devons considérer les contributions, qui doivent assumer le fardeau des impôts, non pas prêts à les accepter à leur niveau actuel.

D'ailleurs, si nous maintenions l'impôt sur le revenu des particuliers au niveau actuel, nous empêcherions de travailler à plein rendement les hommes et les femmes de tous les groupes et de toutes les classes; nous mettrions obstacle à leur esprit d'entreprise. Il reste à considérer un élément important. Les Canadiens doivent constamment tenir compte de l'influence qu'exercent sur nous et sur les autres nations de la région les voisins Américains.

En assujettissant les Canadiens à des impôts beaucoup plus lourds que ceux dont sont frappés les citoyens Américains, malgré le coût inférieur de l'existence ou des salaires chez nous et, en dépit des progrès réalisés dans nos conditions, nous risquons de provoquer l'exode de nos gens vers le sud.

Le présent exposé budgétaire prévoit donc une réduction considérable des impôts. Je me propose de dégrèver surtout le revenu des particuliers, car l'impôt qui le frappe est celui qui suscite aujourd'hui le plus de critiques et d'ennuis. Pour remédier au malaise dont j'ai parlé plus haut, j'estime qu'un dégrèvement radical s'impose dans ce domaine. Mais il nous est impossible d'adopter une telle mesure si le pays doit assumer en cette période d'après-guerre, de diminuer d'autant les autres impôts.

J'ai tenté d'alléger aussi équitablement que possible l'impôt sur les revenus de tous les pères, tout en favorisant les obligations des contribuables moins fortunés. J'ai voulu en outre réduire l'impôt sur les gains supplémentaires, de façon à ne pas entraver sérieusement l'initiative personnelle et le travail de créateurs.

Je présente donc, à l'égard de l'impôt, un nouveau barème, beaucoup moins élevé que le précédent, qui entrera en vigueur le premier juillet. La moyenne du dégrèvement se chiffrera par 29 p. 100 et les revenus de l'Etat admissibles dans la même proportion. Nous aurons ainsi un nouveau revenu soit inférieur à nos dépenses lorsque l'embauchage, la production et les revenus n'atteignent pas un niveau satisfaisant. De fait, dans ces circonstances, il sera probablement nécessaire d'engager de nouvelles dépenses en vue de rétablir l'efficacité de l'embauchage et de revenu. Il est donc déconseillé de réduire nos dépenses au point de compromettre la production et les revenus n'atteignant pas un niveau élevé d'embauchage et de revenu, comme c'est présentement le cas. Ce n'est qu'en faisant des efforts tendant à maintenir notre revenu à ce niveau que nous pouvons espérer d'éviter, en fin de compte, une accumulation de dettes gigantesque et inquiétante.

Les personnes mariées avec deux enfants et un revenu mensuel de \$18.30 par mois en impôt au lieu de \$25.85 qu'elles versent présentement, et le total pour l'année tombera de \$27 à \$230. La moyenne applicable à l'année courante s'établira à \$278.

Si nous sommes à un palier supérieur, celui, par exemple, d'un particulier plus en moyens qui est marié et dont le revenu gagné s'établit d'habitude à \$10,000 par année, nous constatons que le montant de son impôt fiscalira de \$2,723 à \$1,990, et qu'il s'établira à \$2,356 pour cette année.

On conviendrait, je crois, que des réductions d'impôt, qui représentent un dégrèvement moyen de 29 p. 100 pour l'ensemble des contribuables et qui atteignent jusqu'à 54 p. 100 dans le cas des particuliers les moins fortunés, seraient impossibles aux paliers inférieurs des catégories moyennes.

Autant que nous puissions prévoir, 95 p. 100 de tous les contribuables constateront qu'un vertu de ce nouveau barème, le taux marginal de l'impôt, c'est-à-dire le plus élevé de l'impôt sur chaque dollar supplémentaire de revenu, ne dépassera pas 20 p. 100. Le nouveau barème prévient 50 p. 100 des gains supplémentaires lorsque le revenu dépasse de \$10,000 l'exemption au lieu de \$13,000 qui est le barème actuel. L'impôt atteint un maximum de 80 p. 100 lorsque le revenu dépasse \$250,000 par année.

On se propose de conserver en vigueur le régime d'exemptions et de dégrèvements existant au dernier. Comme tous les honorables députés le savent, on a beaucoup simplifié ce régime comparativement au régime complexe qui était en vigueur durant la guerre, et nous avons tenté, je crois, le moyen le plus simple et le plus pratique de tenir compte des allocations familiales.

Les niveaux d'exemption établis l'an dernier sont suffisamment élevés pour exonérer complètement de l'impôt la moitié des Canadiens qui touchent un revenu. En conséquence, on peut affirmer que le revenu de tous ceux qui acquittent l'impôt est supérieur à la moyenne, compte tenu de leur statut conjugal et des personnes à leur charge. En outre les contribuables dont le revenu dépasse légèrement les exemptions ne paieront, en ver-

POUR DE BELLES MAINS EMPLOYEZ Glymiel FABRIQUE EN ANGLETERRE Depuis 1863

Réduction moyenne (Suite de la 1ère page)
établissements canadiens pour compenser le montant des impôts sur les corporations payés à l'étranger par les compagnies directrices au cours de l'année fiscale de 1947.

IN MEMORIAM
LATILPPE — A Québec, le 27 avril 1947, à l'âge de 60 ans 5 mois, est décédé M. Rénald Latilippe, fils de feu Michel Latilippe et de feu dame Céline Boudry. Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 30.

MAUREL — A Québec, le 25 avril 1947, à l'âge de 40 ans, est décédé M. D. D. Lorenzo Maurel, époux de dame Juliette Joubert. Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures 15.

NADEAU — A Lévis, le 28 avril 1947, à l'âge de 66 ans et 5 mois, est décédé M. J. E. Aniole Nadeau, ancien employé de la C. P. C. M. J. Nadeau, époux de dame Florentine Lesard. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures.

VALLIÈRES — A l'hôpital de Charny, le 28 avril 1947, à l'âge de 50 ans, est décédé M. Joseph Vallières, célibataire, ex-Beaumont. Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 9 heures.

SERVICES SPÉCIALISÉS
J.-Wilfrid Dubois Inc.
Tél.: 5-5298
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES, salons mortuaires gratuits à la disposition des familles. Embouteillage de bière, vin, jus, etc. Réparation de voitures, etc.

Teinturerie Mathieu
TEL: 4-1600, 700, ST-ALBERT, Québec. Teinture, nettoyage, pressage sont obtenus par nos méthodes les plus sûres. Travail rapide et de haute qualité. Satisfaction garantie ou argent remboursé.

La Cie Hubert Moisan
Tél.: 4-2473
DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES, salons mortuaires, Services ambulance, 2971, ST-JOSEPH, Québec. HHL-Serv. spéc. H-75054-C

LEPIN
Directeurs Funéraires Soeurs
JOLIE ANNE
CHAMBRANE
622 Chemin Ste-Foy
Québec
Les entrées actuelles d'impôts sont basées sur les anciens taux. M. Abbott, en annonçant ces réductions d'impôts, les a accompagnées d'un avertissement à l'effet qu'elles pouvaient augmenter dans une certaine mesure les pressions inflationnistes qui poussent les prix et les coûts d'exploitation vers la hausse, mais il s'est rassuré quelque peu à la pensée que, en même temps, elles devraient réduire jusqu'à un certain point les demandes d'augmentations de salaires.

Coups de vent (Suite de la 1ère page)
routière estime que 20 personnes ont été tuées. Quelques minutes plus tard, une tornade s'est également abattue sur le village de Chlo, 200 milles plus loin dans l'Iowa. En cet endroit les dégâts ont été considérables, mais il n'y eut aucune perte de vie.

CHEVEUX GRIS
Essayez cela pour
Vous voulez faire prendre vous-même à vos cheveux une teinte qui a l'air d'un naturel professionnel. Essayez alors la recette suivante qui a subi l'épreuve du temps. Mélanger 1 boîte Composé Orix, 1 once de laits de lait, 1/4 once glycérine. Ajoutez de l'eau pour faire une demi-cuillère. Votre pharmacien vous fournira ou préparera le bon matériel. Les cheveux gris, tanés, striés prennent graduellement une couleur nouvelle et un contour d'apparence naturelle qui ne part pas au lavage et s'efface difficilement. Vous ne pouvez pas attendre à employer, n'abime pas les cheveux, et de colorer pas le cuir cheville. Essayez d'abord sur la grande abaisse de votre tromper si vous avez la précaution de suivre les instructions simples.

Je ne suis vivement intéressé au travail qu'il s'agit d'accomplir dans ce domaine. Je ne compte pas attendre plus tard dans la session, de présenter un bill incorporant cette révision générale de la loi de l'impôt sur le revenu dans un projet tendant à la rendre applicable aux années de 1948. Il est peu probable que nous aurions l'occasion de demander à la Chambre l'adoption pour l'année en prenant la moyenne des deux séries de taux. Quelques exemples feront probablement mieux comprendre les effets des changements envisagés.

Un homme marié, sans enfants, dont le revenu mensuel est de \$15, acquitte présentement, d'après les taux actuellement en vigueur, un impôt de \$5.35 par mois, et doit verser environ \$68 par année. En vertu des nouvelles propositions, sa déduction mensuelle ne sera que de \$2.85 et le montant de son impôt pour toute l'année ne sera que de \$36. Ainsi, l'acquittera à l'égard de 1947 un impôt global de \$52 qu'il calculera aux taux actuels pour la première moitié de l'année et aux nouveaux taux pour la seconde partie. Le montant de son impôt pour l'année s'établira à \$118 d'après les taux existants et à \$82 d'après les nouvelles propositions que je viens d'énoncer.

Au Canada, d'après les nouveaux impôts, un célibataire sans charges de famille, qui a un revenu mensuel de \$100, verra ses déductions actuelles tomber de \$8.30 par mois à \$4.80 après le 1er juillet, et le montant qui devra verser en impôt sera de \$105 par mois, au lieu de \$61; pour 1947, on établira la moyenne de ces deux montants et on obtiendra ainsi \$83.

Les personnes mariées avec deux enfants et un revenu mensuel de \$250 n'acquitteront qu'un impôt de \$18.30 par mois en impôt au lieu de \$25.85 qu'elles versent présentement, et le total pour l'année tombera de \$27 à \$230. La moyenne applicable à l'année courante s'établira à \$278.

Si nous sommes à un palier supérieur, celui, par exemple, d'un particulier plus en moyens qui est marié et dont le revenu gagné s'établit d'habitude à \$10,000 par année, nous constatons que le montant de son impôt fiscalira de \$2,723 à \$1,990, et qu'il s'établira à \$2,356 pour cette année.

On conviendrait, je crois, que des réductions d'impôt, qui représentent un dégrèvement moyen de 29 p. 100 pour l'ensemble des contribuables et qui atteignent jusqu'à 54 p. 100 dans le cas des particuliers les moins fortunés, seraient impossibles aux paliers inférieurs des catégories moyennes.

Autant que nous puissions prévoir, 95 p. 100 de tous les contribuables constateront qu'un vertu de ce nouveau barème, le taux marginal de l'impôt, c'est-à-dire le plus élevé de l'impôt sur chaque dollar supplémentaire de revenu, ne dépassera pas 20 p. 100. Le nouveau barème prévient 50 p. 100 des gains supplémentaires lorsque le revenu dépasse de \$10,000 l'exemption au lieu de \$13,000 qui est le barème actuel. L'impôt atteint un maximum de 80 p. 100 lorsque le revenu dépasse \$250,000 par année.

On se propose de conserver en vigueur le régime d'exemptions et de dégrèvements existant au dernier. Comme tous les honorables députés le savent, on a beaucoup simplifié ce régime comparativement au régime complexe qui était en vigueur durant la guerre, et nous avons tenté, je crois, le moyen le plus simple et le plus pratique de tenir compte des allocations familiales.

Voilà les deux points qui méritent notre plus minutieuse attention en marge des pourparlers et des discussions sur la charte de commerce qui se poursuit à Genève. Viennent d'adopter une autre modalité à l'égard de ces dégrèvements. Nous ne recommandons aucune modification aux articles touchant le budget et le maniement de tout expatrié, à l'exception de ce qui est précisé dans le projet de loi. Dans le cas du dégrèvement spécial accordé pour les dépenses afférentes aux sondages profonds, nous appliquerons une autre disposition spéciale afin de maintenir la valeur nominative de l'abattement d'impôt présentement accordé.

Conformément à la déclaration formulée à ce sujet il y a plusieurs mois, je me propose aussi de recommander l'insertion dans la loi de l'impôt sur le revenu, d'une disposition spéciale qui deviendrait applicable aux obligations de consolidation ou de remboursement reçues par les contribuables après le 1er janvier 1947. Cette imposition de l'impôt sur le revenu pendant la durée des nouvelles obligations n'aurait pas d'effet rétroactif.

D'autres modifications projetées dans le cas de la loi de l'impôt sur le revenu supprimeront les conditions touchant le domicile dans le cas des épouses et des enfants à charge, qui ne sont plus applicables maintenant que l'état de guerre n'existe plus, et elles prolongeront la période durant laquelle les remboursements de déductions en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu pourront être réclamés; elles prévoient aussi qu'il sera possible pour les sociétés canadiennes à l'égard de l'impôt sur le revenu des sociétés versé à un gouvernement étranger dont la société canadienne détient plus de 50 p. 100 des actions, de bénéficier de certaines dispositions de la loi de l'impôt sur le revenu.

En ce qui concerne les taxes perçues sur les denrées, le seul changement important que j'aie à proposer consiste à faire passer à la déclaration antérieure par laquelle j'annonçais que la taxe de 3c par gallon sur l'essence serait abolie à partir du 1er avril. Nous estimons que cette taxe nous aurait rapporté de 40 millions de dollars pendant l'année financière en cours, et je dois par conséquent tenir compte de cette perte dans l'estimation de notre revenu global. Naturellement, le monde sait que, en nous retirant de la production et de la distribution provinciale, nous voulons laisser les provinces libres d'agir dans cette sphère comme bon leur semble. Par conséquent, la réduction de notre taxe n'entraînera aucune diminution de nos recettes; elle doit acquiescer les consommateurs d'essence, mais, bien entendu, il appartient à chaque gouvernement provincial de prendre une décision dans son propre cas.

En attendant, j'ai demandé au ministre du revenu national de suspendre la perception de cette taxe à partir du 1er avril.

Nous nous proposons en outre d'apporter certaines légères modifications à la taxe sur le transport de marchandises dans le sens de certains changements récemment apportés à la taxe correspondante perçue aux Etats-Unis. Dans ce domaine, il convient de maintenir une certaine similitude, ce qui est possible entre les taxes imposées dans les deux pays. Cette simplification grandement les choses pour les voyageurs provinciaux. Nous nous proposons aussi de faire disparaître certaines anomalies peu importantes en ce qui concerne la taxe sur le sucre et d'apporter certaines modifications au texte de la loi afin de rendre celle-ci plus efficace.

J'ai déjà parlé des négociations qui se poursuivent à Genève relativement aux tarifs douaniers. Ces pourparlers sont de la plus haute importance pour le présent exposé budgétaire, puisqu'ils ont pour résultat des réductions tarifaires suffisantes pour permettre la formation d'une organisation internationale du commerce et l'adoption d'un code international de réglementation de l'importation et d'autres pratiques commerciales. Le Canada est prêt, évidemment, à abaisser son tarif douanier et à réduire les préférences à condition que les Etats-Unis et d'autres pays soient disposés à abaisser leurs tarifs. Nous ne nous attendons pas à des concessions unilatérales. Nous sommes prêts à faire toute notre part.

Toutefois, l'estime importante de réduire nos déficits de la situation, du point de vue canadien. Tout d'abord, la politique tarifaire des Etats-Unis est la clef du succès tant des pourparlers sur les tarifs que de tout projet de charte. A moins que de fortes importations par les Etats-Unis ne procurent au monde un approvisionnement suffisant de dollars américains, les autres pays ne peuvent espérer suivre la politique commerciale libérale, pluri-latérale et équitable dont les Etats-Unis ont tenu appui et celui d'autres pays, préconisent l'adoption. Pour assurer le succès des entretiens de Genève, il importe donc que les Etats-Unis donnent l'exemple en réduisant sensiblement ses droits de douane.

Je ne suis vivement intéressé au travail qu'il s'agit d'accomplir dans ce domaine. Je ne compte pas attendre plus tard dans la session, de présenter un bill incorporant cette révision générale de la loi de l'impôt sur le revenu dans un projet tendant à la rendre applicable aux années de 1948. Il est peu probable que nous aurions l'occasion de demander à la Chambre l'adoption pour l'année en prenant la moyenne des deux séries de taux. Quelques exemples feront probablement mieux comprendre les effets des changements envisagés.

Un homme marié, sans enfants, dont le revenu mensuel est de \$15, acquitte présentement, d'après les taux actuellement en vigueur, un impôt de \$5.35 par mois, et doit verser environ \$68 par année. En vertu des nouvelles propositions, sa déduction mensuelle ne sera que de \$2.85 et le montant de son impôt pour toute l'année ne sera que de \$36. Ainsi, l'acquittera à l'égard de 1947 un impôt global de \$52 qu'il calculera aux taux actuels pour la première moitié de l'année et aux nouveaux taux pour la seconde partie. Le montant de son impôt pour l'année s'établira à \$118 d'après les taux existants et à \$82 d'après les nouvelles propositions que je viens d'énoncer.

Au Canada, d'après les nouveaux impôts, un célibataire sans charges de famille, qui a un revenu mensuel de \$100, verra ses déductions actuelles tomber de \$8.30 par mois à \$4.80 après le 1er juillet, et le montant qui devra verser en impôt sera de \$105 par mois, au lieu de \$61; pour 1947, on établira la moyenne de ces deux montants et on obtiendra ainsi \$83.

Les personnes mariées avec deux enfants et un revenu mensuel de \$250 n'acquitteront qu'un impôt de \$18.30 par mois en impôt au lieu de \$25.85 qu'elles versent présentement, et le total pour l'année tombera de \$27 à \$230. La moyenne applicable à l'année courante s'établira à \$278.

Si nous sommes à un palier supérieur, celui, par exemple, d'un particulier plus en moyens qui est marié et dont le revenu gagné s'établit d'habitude à \$10,000 par année, nous constatons que le montant de son impôt fiscalira de \$2,723 à \$1,990, et qu'il s'établira à \$2,356 pour cette année.

On conviendrait, je crois, que des réductions d'impôt, qui représentent un dégrèvement moyen de 29 p. 100 pour l'ensemble des contribuables et qui atteignent jusqu'à 54 p. 100 dans le cas des particuliers les moins fortunés, seraient impossibles aux paliers inférieurs des catégories moyennes.

Autant que nous puissions prévoir, 95 p. 100 de tous les contribuables constateront qu'un vertu de ce nouveau barème, le taux marginal de l'impôt, c'est-à-dire le plus élevé de l'impôt sur chaque dollar supplémentaire de revenu, ne dépassera pas 20 p. 100. Le nouveau barème prévient 50 p. 100 des gains supplémentaires lorsque le revenu dépasse de \$10,000 l'exemption au lieu de \$13,000 qui est le barème actuel. L'impôt atteint un maximum de 80 p. 100 lorsque le revenu dépasse \$250,000 par année.

On se propose de conserver en vigueur le régime d'exemptions et de dégrèvements existant au dernier. Comme tous les honorables députés le savent, on a beaucoup simplifié ce régime comparativement au régime complexe qui était en vigueur durant la guerre, et nous avons tenté, je crois, le moyen le plus simple et le plus pratique de tenir compte des allocations familiales.

Je ne suis vivement intéressé au travail qu'il s'agit d'accomplir dans ce domaine. Je ne compte pas attendre plus tard dans la session, de présenter un bill incorporant cette révision générale de la loi de l'impôt sur le revenu dans un projet tendant à la rendre applicable aux années de 1948. Il est peu probable que nous aurions l'occasion de demander à la Chambre l'adoption pour l'année en prenant la moyenne des deux séries de taux. Quelques exemples feront probablement mieux comprendre les effets des changements envisagés.

Un homme marié, sans enfants, dont le revenu mensuel est de \$15, acquitte présentement, d'après les taux actuellement en vigueur, un impôt de \$5.35 par mois, et doit verser environ \$68 par année. En vertu des nouvelles propositions, sa déduction mensuelle ne sera que de \$2.85 et le montant de son impôt pour toute l'année ne sera que de \$36. Ainsi, l'acquittera à l'égard de 1947 un impôt global de \$52 qu'il calculera aux taux actuels pour la première moitié de l'année et aux nouveaux taux pour la seconde partie. Le montant de son impôt pour l'année s'établira à \$118 d'après les taux existants et à \$82 d'après les nouvelles propositions que je viens d'énoncer.

Au Canada, d'après les nouveaux impôts, un célibataire sans charges de famille, qui a un revenu mensuel de \$100, verra ses déductions actuelles tomber de \$8.30 par mois à \$4.80 après le 1er juillet, et le montant qui devra verser en impôt sera de \$105 par mois, au lieu de \$61; pour 1947, on établira la moyenne de ces deux montants et on obtiendra ainsi \$83.

Les personnes mariées avec deux enfants et un revenu mensuel de \$250 n'acquitteront qu'un impôt de \$18.30 par mois en impôt au lieu de \$25.85 qu'elles versent présentement, et le total pour l'année tombera de \$27 à \$230. La moyenne applicable à l'année courante s'établira à \$278.

Si nous sommes à un palier supérieur, celui, par exemple, d'un particulier plus en moyens qui est marié et dont le revenu gagné s'établit d'habitude à \$10,000 par année, nous constatons que le montant de son impôt fiscalira de \$2,723 à \$1,990, et qu'il s'établira à \$2,356 pour cette année.

On conviendrait, je crois, que des réductions d'impôt, qui représentent un dégrèvement moyen de 29 p. 100 pour l'ensemble des contribuables et qui atteignent jusqu'à 54 p. 100 dans le cas des particuliers les moins fortunés, seraient impossibles aux paliers inférieurs des catégories moyennes.

Autant que nous puissions prévoir, 95 p. 100 de tous les contribuables constateront qu'un vertu de ce nouveau barème, le taux marginal de l'impôt, c'est-à-dire le plus élevé de l'impôt sur chaque dollar supplémentaire de revenu, ne dépassera pas 20 p. 100. Le nouveau barème prévient 50 p. 100 des gains supplémentaires lorsque le revenu dépasse de \$10,000 l'exemption au lieu de \$13,000 qui est le barème actuel. L'impôt atteint un maximum de 80 p. 100 lorsque le revenu dépasse \$250,000 par année.

On se propose de conserver en vigueur le régime d'exemptions et de dégrèvements existant au dernier. Comme tous les honorables députés le savent, on a beaucoup simplifié ce régime comparativement au régime complexe qui était en vigueur durant la guerre, et nous avons tenté, je crois, le moyen le plus simple et le plus pratique de tenir compte des allocations familiales.

Je ne suis vivement intéressé au travail qu'il s'agit d'accomplir dans ce domaine. Je ne compte pas attendre plus tard dans la session, de présenter un bill incorporant cette révision générale de la loi de l'impôt sur le revenu dans un projet tendant à la rendre applicable aux années de 1948. Il est peu probable que nous aurions l'occasion de demander à la Chambre l'adoption pour l'année en prenant la moyenne des deux séries de taux. Quelques exemples feront probablement mieux comprendre les effets des changements envisagés.

Un homme marié, sans enfants, dont le revenu mensuel est de \$15, acquitte présentement, d'après les taux actuellement en vigueur, un impôt de \$5.35 par mois, et doit verser environ \$68 par année. En vertu des nouvelles propositions, sa déduction mensuelle ne sera que de \$2.85 et le montant de son impôt pour toute l'année ne sera que de \$36. Ainsi, l'acquittera à l'égard de 1947 un impôt global de \$52 qu'il calculera aux taux actuels pour la première moitié de l'année et aux nouveaux taux pour la seconde partie. Le montant de son impôt pour l'année s'établira à \$118 d'après les taux existants et à \$82 d'après les nouvelles propositions que je viens d'énoncer.

Au Canada, d'après les nouveaux impôts, un célibataire sans charges de famille, qui a un revenu mensuel de \$100, verra ses déductions actuelles tomber de \$8.30 par mois à \$4.80 après le 1er juillet, et le montant qui devra verser en impôt sera de \$105 par mois, au lieu de \$61; pour 1947, on établira la moyenne de ces deux montants et on obtiendra ainsi \$83.

Les personnes mariées avec deux enfants et un revenu mensuel de \$250 n'acquitteront qu'un impôt de \$18.30 par mois en impôt au lieu de \$25.85 qu'elles versent présentement, et le total pour l'année tombera de \$27 à \$230. La moyenne applicable à l'année courante s'établira à \$278.

Si nous sommes à un palier supérieur, celui, par exemple, d'un particulier plus en moyens qui est marié et dont le revenu gagné s'établit d'habitude à \$10,000 par année, nous constatons que le montant de son impôt fiscalira de \$2,723 à \$1,990, et qu'il s'établira à \$2,356 pour cette année.

On conviendrait, je crois, que des réductions d'impôt, qui représentent un dégrèvement moyen de 29 p. 100 pour l'ensemble des contribuables et qui atteignent jusqu'à 54 p. 100 dans le cas des particuliers les moins fortunés, seraient impossibles aux paliers inférieurs des catégories moyennes.

Autant que nous puissions prévoir, 95 p. 100 de tous les contribuables constateront qu'un vertu de ce nouveau barème, le taux marginal de l'impôt, c'est-à-dire le plus élevé de l'impôt sur chaque dollar supplémentaire de revenu, ne dépassera pas 20 p. 100. Le nouveau barème prévient 50 p. 100 des gains supplémentaires lorsque le revenu dépasse de \$10,000 l'exemption au lieu de \$13,000 qui est le barème actuel. L'impôt atteint un maximum de 80 p. 100 lorsque le revenu dépasse \$250,000 par année.

On se propose de conserver en vigueur le régime d'exemptions et de dégrèvements existant au dernier. Comme tous les honorables députés le savent, on a beaucoup simplifié ce régime comparativement au régime complexe qui était en vigueur durant la guerre, et nous avons tenté, je crois, le moyen le plus simple et le plus pratique de tenir compte des allocations familiales.

